

Rendre le Peuple meilleur.



Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Éditeur-Propriétaire.

BUREAUX
428 rue Sussex.

Ottawa, 1er Juin, 1889.

ABONNEMENT
\$2 par Année.

Littérature.

Roman Historique.

Le Manoir Mystérieux

ou

LES VICTIMES DE L'AMBITION.

(Suite.)

CHAPITRE VII.

Le vrai maître du logis.

Deschesnaux se retira discrètement en voyant entrer son maître; Louise en fit autant,

—Enfin !... enfin ! dit madame Hocquart, te voilà arrivé !

M. Hocquart, après avoir embrassé sa femme avec tendresse, affecta de résister quand elle voulut le débarrasser de son manteau qui, en tombant bientôt, le laissa voir couvert de vêtements aussi élégants que riches et portant, entre autres décorations, la croix de l'ordre de Saint-Louis. Mme Hocquart, avec une curiosité enfantine, que sa jeunesse et son éducation loin du grand monde rendaient toutes naturelles, examina le costume de celui qui passait pour l'ornement de la haute société québécoise. M. Hocquart répondait en souriant aux questions naïves que sa jeune femme lui faisait sur différentes parties de ses vêtements et de ses décorations.

—Maintenant, Joséphine, dit-il, tu as vu ton vassal sous le costume le plus brillant qu'il

pût prendre en voyage, car les habillements d'apparat ne se portent que dans les grandes cérémonies.

—Eh bien, répondit Mme Hocquart, un désir en fait naître un autre : j'ai désiré voir mon mari revêtu de sa grandeur ; à présent, je voudrais me trouver avec lui dans sa maison des Trois-Rivières ou de Québec, et jouir du rang auquel à droit l'intendant distingué du roi.

—Un jour, oui, Joséphine, ce jour viendra, et tu ne peux le désirer plus ardemment que moi. Avec quel plaisir j'abandonnerai les soins de l'État, les soucis et les inquiétudes de la vie officielle, pour couler tranquillement ma vie dans mes domaines, avec toi pour compagne et amie ! mais pour le moment c'est impossible.

—Et pourquoi cela est-il impossible ?

Le front de l'intendant se rembrunit.

—Joséphine, dit-il, n'empoisonne pas le bonheur présent en désirant une chose impossible aujourd'hui. Rendre public en ce moment notre mariage serait travailler à ma ruine. Mais crois-moi, plus tard, lorsque ce sera plus facile, je ferai ce qu'exige la justice pour toi comme pour moi. Ne reviens plus sur ce sujet, qui m'est pénible. Dis-moi plutôt si tout se passe ici selon tes goûts. Comment Cambrai se conduit-il pour toi.

—Il me rappelle quelquefois, répondit Mme Hocquart en soupirant, la nécessité de ma solitude, mais c'est me rappeler tes désirs. D'ailleurs, sa fille Louise, est la compagne de ma solitude, et je l'estime infiniment.

—Vraiment ? Je veux la récompenser alors, puisqu'elle te plaît,

Madame Hocquart appella Louise.

—Puisque madame est contente de vos services, prenez ceci pour l'amour d'elle, dit-il, en lui mettant dans la main cinq pièces d'or.

—Je n'accepterais pas ce présent, que, d'ailleurs, je mérite trop peu, répondit Louise, si je n'espérais pas pouvoir m'en servir de manière à attirer les bénédictions de Dieu sur vous, sur madame et sur moi.

—Faites-en ce qu'il vous plaira. Mais allez dire que l'on se hâte de nous servir la collation.

—J'ai engagé M. Deschesnaux et Cambrai

à couper avec nous ; m'approuves-tu ?

—J'approuve tout ce que tu fais, Joséphine, et je suis charmé que tu aies accordé cette marque d'égard à M. Deschesnaux, qui est l'âme de mes conseils intimes et m'est tout dévoué. Quant à Cambrai, ce qu'il fait pour moi, en ce moment, exige qu'il ait ma confiance.

—Maintenant, reprit Mme Hocquart, j'ai une grâce à te demander et un secret à te dire.

—Gardez-les tous deux pour plus tard, s'ils ne te pèsent pas trop, et allons scoper ; la course que j'ai faite m'a donné l'appétit.

M. et Mme Hocquart passèrent dans la salle à manger, où Deschesnaux et Cambrai les attendaient. Ce dernier ne dit pas un mot pendant tout le repas. Deschesnaux prit part à la conversation avec un tact remarquable et sut entretenir la bonne humeur de l'intendant. La nature l'avait doué des qualités nécessaires au rôle qu'il voulait jouer. Il était discret et prudent, et avait un esprit subtil et inventif. Mme Hocquart, quoique prévenue contre lui, ne put s'empêcher de trouver sa conversation agréable.

CHAPITRE VIII.

Le Départ.

Le lendemain, de bonne heure, l'intendant et Deschesnaux se rencontrant dans la grande salle, le premier dit à l'autre :

—Donnez-moi mon habit et chargez-vous de ces chaînes, ajouta-t-il en lui remettant les insignes qu'il portait la veille. Hier soir, leur poids me coupait presque le cou. Je suis à demi-résolu de m'en débarrasser de ces fers inventés pour enchaîner les dupes. Qu'en dites-vous Deschesnaux ?

—En vérité, monsieur, je pense que les chaînes ne m'enchaîneront plus longtemps à la vie officielle. Quelles nouvelles faveurs puis-je obtenir, et que puis-je gagner à de nouveaux ou plus longs services ? J'en ai connu plus d'un par le monde qui a eu à se repentir de n'avoir pas su borner à temps son ambition. Moi-même j'ai couru bien des risques et j'ai glissé sur le bord du précipice.

—Monsieur, reprit Deschesnaux, tout ce que je désire, c'est qu'avant de prendre une

résolution définitive, vous consultiez même votre bonheur et votre réputation.

—Parlez, dit M. Hocquart en voyant que Deschesnaux ne semblait pas oser en dire d'avantage. Je veux peser avec vous le pour et le contre.

—Eh bien, monsieur l'intendant, supposons que, bravant le mécontentement de la marquise, qui, comme vous savez, exerce une grande influence sur M. de Beauharnais, qui lui-même, vous ne l'ignorez pas non plus, en exerce une non moins grande, en proportion à la cour, grâce à sa famille puissante, aux alliances de celle-ci et aux services par lesquels il s'est déjà signalé dans la marine et ailleurs, supposons, dis-je, que, bravant ce mécontentement et les sarcasmes de la bonne société dans ce pays, vous vous êtes retiré dans votre manoir des Trois-Rivières ou d'ici. L'ancien intendant du roi, celui auquel était confiée l'administration financière du pays, celui qui n'avait de supérieur que le gouverneur-général et pouvait légitimement ambitionner, raisonnablement espérer, de le devenir lui-même un jour, est maintenant un simple gentilhomme campagnard, satisfait de retirer ses rentes de ses censitaires et d'étendre son autorité sur les employés de ses moulins...

—Deschesnaux ! interrompit l'intendant en fronçant le sourcil.

—Vous m'avez ordonné de parler, monsieur, laissez-moi finir mon tableau... La cour trouve que M. de Beauharnais a été assez longtemps gouverneur du Canada ; il s'agit de le remplacer. M. Vaudreuil a prévu ce qui devait arriver, et a fait agir en conséquence et à propos les hautes influences qu'il sait lui être favorables. Surtout il a eu la prudence de rester tout le temps dans le service du roi, dans une qualité ou dans une autre. M. Bégon en a fait autant de son côté et pour son avancement. Vous, vous apprenez tout cela à la campagne, au coin de votre feu, loin du monde officiel, par lequel vous avez voulu vous faire oublier. Vous commencez alors à regretter, mais c'est trop tard, la nullité à laquelle vous vous êtes condamné. Et pourquoi ?...

—C'est assez, Deschesnaux, c'est assez ? fit l'intendant, je saurai triompher de mes goûts pour la retraite ; car il s'agit de considérer le bien public ; et, pour servir mon roi et mon pays, vous avez raison, je dois continuer

d'occuper le poste où je suis. Ordonnez que l'on selle nos chevaux ; je vais prendre comme l'autre jour un habit de livrée.

A ces mots il alla rejoindre Mme Hocquart.

—Adieu, Joséphine, lui dit-il. Le soleil se montre à l'horizon ; je devrais être déjà à sept lieues d'ici.

—Sitôt me quitter ? dit-elle. Tu ne m'accorderas donc pas ma demande ? Soit, je ne te réclame plus de me reconnaître pour ton épouse ; mais permets-moi au moins de confier le secret de notre union à mon père, et, en lui disant le nom de mon mari, de mettre fin à sa douleur. On rapporte qu'il est dangereusement malade.

—On rapporte ? répéta vivement M. Hocquart. Qui a pu te rapporter cela ? Deschesnaux ne lui a-t-il pas fait savoir tout ce dont on pouvait l'instruire pour le moment ? Ne t'a-t-il pas dit qu'on avait trouvé le noble vieillard bien portant ? Qui a pu faire naître d'autres idées dans ton esprit ?

—Personne, mon cher mari ; mais je voudrais m'assurer de mes propres yeux de la santé de mon bon vieux père ; il a été si tendre pour moi !

—C'est impossible, ma douce Joséphine. Notre secret cesserait vite d'en être un, car ton père a toujours chez lui ce capitaine des Trois-Rivières ce DuPlessis, qui sait tout ce qui s'y passe et s'y dit.

—Mon père est un homme prudent, et quant à DuPlessis, bien qu'il puisse m'en vouloir de l'avoir dédaigné, il est incapable de rendre le mal pour le mal.

—J'aimerais mieux Joséphine que le diable se mêlât de mes affaires que ce DuPlessis.

—Et pourquoi as-tu une telle opinion de ce pauvre DuPlessis.

—Mon intérêt devrait être pour toi une raison suffisante pour te dispenser d'en rechercher d'autres ; mais si tu désires en savoir plus, apprends que le capitaine DuPlessis est l'ami et le protégé de M. de Vaudreuil, mon rival, et de Bégon, mon ennemi, et que si l'un des deux était instruit de notre mariage avant que la marquise de Beauharnais fût préparée à l'apprendre, je serais déconsidéré et peut-être obligé de tout abandonner : position, fortune, honneurs, et de recevoir en retour l'indiffé-

rence de mes anciens amis et les sarcasmes de mes ennemis.

—Mon cher mari tu t'exagères les choses. Comment as-tu conçu une si mauvaise opinion de DuPlessis ? S'il suffit de te parler de lui pour t'offenser, que dirais-tu si je l'avais vu ?

—Si tu l'avais vu ! tu ferais bien de tenir cette entrevue secrète, car quiconque voudra pénétrer dans mes secrets, s'en repentira cruellement. Mais qu'as-tu, mon amour ? ajouta-t-il en adoucissant le ton à la vue de sa femme qui pâlisait. As-tu quelque chose à me demander qui ne puisse compromettre ni mon honneur ni notre fortune ?

—Rien, répondit Mme Hocquart d'une voix faible. Je désirais te demander quelque chose mais tu me l'as fait oublier.

—Tu tâcheras de te le rappeler la prochaine fois, dit-il. Et, après avoir essayé de la consoler de son mieux, il ajouta, en l'embrassant affectueusement : Au revoir, ma Joséphine. N'oublie pas que du secret que j'exige de toi dépend notre bonheur dans l'avenir.

Et il sortit. Au bas de l'escalier, Deschesnaux lui donna un grand chapeau rabattu qui lui cachait en partie le visage. Il monta à cheval d'un air distrait et sortit du parc. Deschesnaux resta un peu en arrière, murmura à l'oreille de Cambrai :

—Ne parle à personne de la visite de DuPlessis, il y va de notre fortune à tous les deux. Suis toujours mes conseils, Thom, et tu pourras obtenir la propriété de tout ceci.

Deschesnaux eut bientôt rejoint M. Hocquart et lui dit :

—Je me suis arrêté un instant pour demander à Cambrai l'adresse d'un homme que je destine à remplacer Letendre à votre service. Si vous voulez continuer votre route sans moi je retournerai sur mes pas, et je vous l'amènerai aux Trois-Rivières avant que vous soyez levé.

—Allez, Deschesnaux, mais dépêchez-vous, car il faut que vous reveniez promptement aux Trois-Rivières pour vous trouver à mon lever. Vous savez que je suis censé y être endormi dans ce moment.

A ces mots M. Hocquart partit à toute bride, et Deschesnaux, retournant sur ses pas, descendit à la porte du *Canard-Blanc* et demanda à parler à Michel Lavergne.

—Je vois, dit-il, en apercevant la mine embarrassée du notoire neveu de l'aubergiste, que tu as perdu la trace de DuPlessis. Est-ce là ton adresse si vanté ?

—Je vous garantis, pourtant, noble monsieur, répliqua Michel, que jamais les traces d'un renard ne furent mieux suivies. Je l'ai vu se tenir ici, et avant le jour il était parti sans que personne ne l'eût aperçu.

—Je suis tenté de croire que tu me trompes ; mais prend garde, tu auras lieu de t'en repentir amèrement.

—Monsieur, le meilleur chien peut se trouver en défaut ; demandez à mon oncle, à son garçon, à toute la maison, si j'ai perdu de vue DuPlessis un seul instant dans la soirée. Diable, je ne pouvais m'établir comme garde-malade, cependant.

Deschesnaux prit quelques informations qui confirmèrent les assertions de Lavergne, et, convaincu de sa bonne foi, il lui parla du projet de le prendre pour le service de l'intendant. Ils ne tardèrent pas à s'entendre. Aussitôt ils monteront à cheval et se dirigèrent vers Trois-Rivières, où ils trouvèrent M. Hocquart, à l'ancienne résidence que celui-ci avait achetée de M. de Francheville, seigneur de St. Maurice, en même temps que le manoir, le moulin et la fabrique de biscuits de la Rivière du Loup. Cette maison était occupé par son ami intime, le docteur Alavoine, chez lequel il se retirait lorsqu'il était aux Trois-Rivières.

Dans l'après-midi du même jour, tous les trois se mirent en route pour Québec. Ils se rendirent le soir jusqu'à Portneuf, et arrivèrent en ville le lendemain avant-midi.

CHAPITRE IX.

Consultation.

Lorsque DuPlessis eut quitté le parc du *manoir mystérieux*, après sa rencontre avec Deschesnaux, il retourna à l'auberge de Léandre Gravel. Comme il traversait la grande salle, il aperçut Michel, alla droit à lui et, tirant de sa bourse une pièce d'or, il la lui remit en disant :

—Voici pour vous indemniser de la peine que vous avez eue de me servir de guide ce matin. Maintenant, vous avez assez de bon

sens pour comprendre que, mon but étant atteint, nous devons être désormais étrangers l'un à l'autre.

—Par le grand-père Adam ! s'écria Lavergne en mettant la main sur la garde de son sabre, si je croyais que vous eussiez le dessein de m'insulter...

—Vous auriez la discrétion de le souffrir, interrompit tranquillement Duplessis ; vous connaissez trop bien la distance qui nous sépare pour me demander une plus ample explication. Je vous souhaite le bonsoir.

Et il se mit à causer avec l'aubergiste et tourna le dos à Michel, qui s'assit en silence dans un coin, en méditant des projets de vengeance qu'il espérait accomplir pour son propre compte, tout en exécutant les ordres de Deschesnaux.

Le souper terminé, chacun se retira dans son appartement.

Duplessis était couché depuis quelques temps sans pouvoir trouver de sommeil, lorsqu'il vit un faible rayon de lumière passer sous la porte de sa chambre, qui aussitôt s'ouvrit. Un homme entra, portant une lanterne sourde.

—C'est moi, dit-il à voix basse, c'est moi, André Gravel.

—Qu'y a-t-il mon bon hôte, pour motiver votre visite à pareille heure ?

—Il y a, M. Duplessis, d'abord, que mon pécuniaire de neveu vous a guetté toute la soirée et qu'il a questionné mon fils pour savoir quand vous partiez et de quel côté vous deviez vous diriger ; puis vous vous êtes battu, soit avec lui, soit avec un autre, et je crains qu'il n'en résulte quelque danger pour vous.

—Vous êtes un honnête homme, M. Gravel, et je parlerai avec franchise. Votre neveu et son ami, Thom Cambrai, sont les agents subalternes d'un scélérat plus puissant qu'eux, de Deschesnaux, qui est mon ennemi personnel, et avec lequel je me suis battu ce matin.

—Pour l'amour du ciel ! M. Duplessis, prenez garde à vous. Deschesnaux inspire tant de terreur ici que c'est à peine si l'on ose prononcer son nom. On parlera bien de Thom Cambrai, mais de Deschesnaux, jamais ! Chacun sait ici que c'est lui qui tient une dame prisonnière, mais nul n'oserait le dire.

—J'ai appris, brave M. Gravel, sur cette infortunée dame, des détails que je veux vous

communiquer, car j'ai besoin d'un conseil.

—Je ne suis qu'un pauvre aubergiste, M. Duplessis, mais vous pouvez me parler à cœur ouvert, et si je puis vous rendre service, ce sera un plaisir pour moi de le faire. En tout cas ma discrétion vous est assurée.

—Je n'en doute pas, mon bon M. Gravel. Ecoutez donc cette triste histoire.

Duplessis parut réfléchir un instant, puis reprit ;

—Il faut que je remonte un peu plus haut, afin que vous puissiez mieux comprendre. Vous avez entendu parler de la campagne conduite par M. de Saint Denis, il y a une douzaine d'années, contre les Natchez de la Louisiane, campagne sanglante dans laquelle ces terribles Indiens furent presque tous détruits.

—Je me rappelle tout cela, interrompit l'aubergiste : le bruit de ces exploits retentit jusque sur les bords du St. Laurent, et en l'honneur des intrépides Canadiens qui avaient pris part à cette guerre, on chantait la ballade, ajouta-t-il entre haut et bas :

De nos guerriers c'était la fleur,
Au milieu du carnage ;
Tel un roc brave la fureur
Des vents et de l'orage.

Duplessis fit observer que ce n'était pas le moment de chanter l'héroïque ballade, et continua :

—Je faisais partie de cette expédition avec plusieurs Canadiens des Trois-Rivières et des environs, entre autres un jeune Pézard de la Touche, fils du seigneur de Champlain. C'était mon plus grand ami de cœur. J'eus la douleur de le voir expirer dans mes bras deux jours après avoir été mortellement blessé dans la dernière rencontre que nous avions eue avec l'ennemi. Il me pria, si j'avais le bonheur de revenir sain et sauf au pays, d'aller près de son père et de sa sœur, — il avait perdu sa mère dès l'âge tendre, — de leur porter ses derniers adieux et de leur dire qu'il était mort en soldat et en chrétien. Aussitôt de retour aux Trois-Rivières, trois ans plus tard, je m'empressai de m'acquitter de ma pénible mission. J'arrivai un jour au manoir de M. Pézard de la Touche, à Champlain, et ma ressemblance frappante, paraît-il, avec le fils bien-aimé dont on portait encore

le deuil, faillit me faire prendre pour un revenant et faire évanouir le père et la sœur inconsolables. Après m'être fait reconnaître et raconté ma lugubre histoire, en y mettant autant d'adoucissement que possible, je voulus partir pour m'en revenir aux Trois-Rivières, je n'eus pas la force de résister aux instances du noble vieillard, qui m'implorait de rester avec eux jusqu'au lendemain, en disant que ma présence répandait un baume salutaire sur les blessures de son cœur, et qu'il lui semblait avoir retrouvé son fils en moi. De mon côté, privé de mon père, tué dans une sortie contre les Iroquois, ainsi que de ma mère, que le chagrin avait bientôt conduit au tombeau, j'éprouvais une sympathie, un attachement presque inexplicable, pour ce vieillard étranger que je voyais pour la première fois. Comment ne pas aimer ceux qu'on surprend à nous aimer lorsqu'on se croyait à charge au monde entier ? Mlle Joséphine, la sœur chérie de mon excellent ami, qui m'en avait parlé si souvent, il fallait voir comme elle était gentille et aimable lorsque, le coude sur le bras de son fauteuil, la joue cachée sous ses doigts d'ivoire comme pour empêcher que je n'y visse monter la rougeur, et ses beaux yeux noirs fixés timidement sur moi, quand je faisais semblant de ne point la regarder, elle m'écoutait raconter les incidents de la guerre où avait péri son malheureux frère, et décrire la Louisiane et les vastes contrées qui nous en séparent. Pour pouvoir partir le lendemain, je dus promettre de retourner dans huit jours. Je ne sais pourquoi, mais ces huit jours me parurent plus longs que de coutume. Je n'eus garde de manquer à ma promesse. Pour aller au plus court, je vous dirai que je devins bientôt l'ami de toute la famille. Au bout d'un an j'étais chéri, choyé par M. Pezard de la Touche comme son fils adoptif, et je paraissais n'être pas tout à fait étranger, non plus, à mademoiselle Joséphine. Pour vous avouer toute la vérité, je l'aimais et je pense qu'elle ne me haïssait pas trop. Le bon vieillard devina le secret de nos cœurs et un jour en sa présence, il nous fit fiancer l'un à l'autre. Notre mariage devait avoir lieu quelques années plus tard. Le bonheur que j'avais retrouvé depuis la perte de mes parents, était trop grand, je n'en étais point

digne, il faut croire ; il ne dura pas aussi longtemps que je l'avais espéré.

Tout cela maintenant m'apparaît comme un rêve doré hélas ! trop vite dissipé ! Mais ne voilà-t-il pas que je deviens sentimental ! pour un homme de mon âge ça ne convient guère...

—Continuez, M. DuPlessis, continuez, fit l'aubergiste plus ému qu'il ne voulait le paraître et très intéressé à ce récit. DuPlessis poursuivit, après avoir passé sa main nerveuse sur son front comme pour en chasser des pensées pénibles :

Dans l'intervalle, Deschesnaux, — que Dieu ait pitié de lui ! — passant un jour vers le soir à Champlain, en compagnie de M. Hocquart, intendant du roi à Québec, fut surpris par un violent orage. Ils entrèrent chez un marchand du village et demandèrent à y passer la nuit. M. Pezard de la Touche, ayant appris bientôt après quels étaient ces étrangers, leur envoya dire que, connaissant que la maison de M. Lanquette, — c'était le nom du marchand en question. — n'était pas aussi grande que sa généreuse hospitalité, il avait l'honneur, avec la permission de leur respectable hôte, de les inviter à lui faire le plaisir d'aller loger chez lui. L'offre fut acceptée avec reconnaissance. Quelques jours après, le même Deschesnaux, passant encore par là, seul cette fois, entra au manoir présenter les respectueuses salutations de M. l'intendant, avec ses remerciements réitérés pour la cordiale hospitalité qu'il y avait reçue. Deschesnaux prétendit avoir découvert, dans des papiers de famille, une parenté éloignée avec M. Pezard de la Touche. Il lui fit des visites de plus en plus fréquentes, et Mais à quoi bon des détails ? Qu'il vous suffise de savoir qu'au bout de quelques mois, et bien que mademoiselle Joséphine ne parût pas voir Deschesnaux avec affection, elle disparut soudainement de la maison de son père, et elle fut unie à ce misérable par un mariage secret ! C'est elle qu'il tient en une espèce d'esclavage dans cette maudite maison que vous appelez le manoir mystérieux !

—Et voilà la cause de votre querelle ? demanda l'aubergiste. Cependant, M. DuPlessis, si cette Dame à voulu épouser ce Deschesnaux, et que la chose est faite, comment voulez-vous y remédier ?

— Sans doute, M. Gravel, je ne puis empêcher que ce mariage n'ait eu lieu ; mais je puis, je dois empêcher ce misérable d'éloigner une fille de son père inconsolable. Je suis incapable de voir d'un œil sec le désespoir de M. Pezard de la Touche, et je veux tenter de déterminer Joséphine à revenir chez son père. Mon dessein est de retourner et d'essayer d'avoir avec elle une plus longue conversation que celle que j'ai eue.

Mais M. DuPlessis, si la jeune dame refuse de vous écouter ? Si elle veut rester comme elle est ?

— Je me plaindrai à M. Hocquart de l'infamie de son favori ; j'en appellerai, s'il le faut, au gouverneur-général, au marquis de Beauharnais lui-même.

— L'intendant pourrait bien être disposé à protéger son confident, car Deschesnaux paraît très puissant près de lui. Mais M. DuPlessis, faites mieux : qu'une requête de M. Pezard de la Touche, signée par les premières familles de Champlain, les Mullois, les d'Orvilliers, les Lanouette, les Saint-Romain, ainsi que par les principaux citoyens des Trois-Rivières, etc., soit présentée au gouverneur-général ; et chercher de plus, des amis qui puissent vous protéger auprès de la marquise de Beauharnais, cela ne vous nuira pas.

— Vous avez raison, M. Gravel ; votre conseil est bien trouvé. Le commandant des Trois-Rivières, M. Bégon, qui m'est tout dévoué, m'aidera sans doute. Mais, j'y pense, il y a l'intendant, M. Hocquart, qui n'aime pas M. Bégon et qui à cause de cela, me regarde peut-être avec méfiance et défaveur. Depuis qu'il est question de son mariage avec la nièce du gouverneur-général, on dit que son influence est considérable auprès de la marquise. C'est du moins l'opinion de M. Bégon, à qui j'ai entendu parler de la chose.

— Quelle est donc cette nièce ? demanda Léandre Gravel.

D'après ce que j'ai entendu dire, répondit DuPlessis, ce serait la fille de M. Claude de Beauharnais. Comme vous savez, peut-être, la marquise avait épousé en premières noces M. de Lanaudière, et c'est une demoiselle de Lanaudière que le frère du gouverneur épousa à son tour, de sorte que le marquis Charles s'est trouvé par son mariage avec dame veuve

de Lanaudière, il y a une vingtaine d'années, en même temps beau-père de son frère Claude. (1).

— Et où demeure cette demoiselle de Beauharnais, M. DuPlessis ?

— Avec son aïeul, qui se trouve aussi être sa tante, la marquise, dont elle est, de plus, l'enfant adoptive.

— Et vous pensez, M. DuPlessis, qu'il est question de mariage entre cette demoiselle et M. Hocquart ?

— J'en suis certain, M. Gravel ; on en parle beaucoup dans le grand monde. Les malins vont même jusqu'à prétendre que c'est un futur gouverneur du Canada plutôt que M. Hocquart même, que l'ambitieuse demoiselle aime en lui, et que, quand elle croit voir son étoile décliner, elle désire plus que jamais de passer un jour ou l'autre en France, avec la marquise, dans l'espoir d'y épouser quelque noble. On ajoute que, de son côté, M. Hocquart recherche cette demoiselle parce qu'elle est la protégée du marquis et de la marquise, et qu'il espère en l'épousant se faire nommer gouverneur du Canada par le moyen de l'influence de cette famille. Quoi, qu'il en soit, lorsqu'ils se rencontrent en société, dans les réunions de cérémonie, tout le monde remarque qu'il existe un singulier embarras entre eux. Ils doivent pourtant s'aimer, car tous les deux sont aimables. Mais que fais-je ? je vous raconte là des choses qui ne vous intéressent guère, ou que vous connaissez peut-être aussi bien sinon mieux que moi.

Au contraire, M. DuPlessis, a pour moi du nouveau fort intéressant. Mais je ne vois pas en quoi tout cela pourrait nuire à votre projet. C'est plutôt de la part de mon vaurien de neveu que j'apprends du danger pour vous.

S'il veut faire des siennes, M. Gravel, il trouvera en moi à qui parler. Cependant, par considération pour vous, je ne voudrais pas qu'il se passât rien qui pût faire jaser vos voisins ; je partirai donc à la pointe du jour.

(1) C'est de l'union de et dernier avec mademoiselle de Lanaudière que descendait Hortense Beauharnais, mère de Napoléon III, mariée à Louis Bonaparte, frère de Napoléon Ier, marié lui-même à dame veuve Joséphine Beauharnais, mère de Hortense.

«Croyez-m'en M. Duplessis, partez de suite. Je n'ai jamais autant désiré l'arrivée d'un voyageur que je désire votre départ : car Michel vous guette. Partez sur-le-champ, pour votre sûreté. Votre cheval est bridé et sellé par moi-même, et voici votre compte.

Il ne se monte pas haut, dit DuPlessis, en donnant une pièce d'or à l'aubergiste. Vous remettrez le reste à votre excellent fils.

—Il profitera de votre libéralité, M. Duplessis, et si jamais je puis vous rendre quelque service, comptez sur moi.

—Eh bien, mon dévoué M. Gravel, veuillez surveiller ce qui se passera au *manoir mystérieux* et m'en tenir au courant. Lorsqu'une personne se présentera de ma part avec cette bague que vous me voyez au doigt, regardez-la bien pour la reconnaître.

—Mais M. Duplessis, serait-il sage à moi de me mêler d'une affaire qui ne me regarde pas ?

—Comment M. Gravel, n'êtes-vous pas père ? Il s'agit de rendre une fille à son père ; cela n'a-t-il pas un intérêt réel pour tous ceux qui sont pères ?

—C'est pourtant vrai ! J'ai pitié de tout mon cœur de ce pauvre vieillard, auquel Deschesnaux a ravi le bonheur de sa vie, et je vous aiderai dans l'honorable projet de rendre une fille à son père. Mais soyez discret ; car si l'on savait que l'aubergiste du *Canard Blanc* se mêle de pareilles affaires, Deschesnaux ne serait pas lent à me faire retirer ma licence et à faire abattre mon enseigne. Allons, suivez-moi et marchez légèrement.

Et l'aubergiste conduisit DuPlessis dans la cour, où était son cheval tout bridé et sellé. Ouvrant la porte qui donnait sur le grand chemin, il le fit partir, après lui avoir renouvelé sa promesse de l'instruire de ce qui se passerait au *manoir mystérieux*.

CHAPITRE X

Incident de voyage

DuPlessis se rendit d'abord jusqu'au *fort* d'Yamachiche (2), où il passa le reste de la

(2) Le *fort* d'Yamachiche était à environ une demi-lieue du village et de l'église actuels, à l'endroit appelé aujourd'hui le « faubourg de la Grande-Rivière. » C'est là qu'eurent lieu

la nuit chez son frère, et de bonne heure le matin il se remit en route pour Champlain. En arrivant à la Pointe-du-Lac, il s'aperçut que son cheval était défermé d'un pied de devant. Rencontrant deux paysans qui se rendaient à leurs travaux des champs, il leur demanda :

—Auriez-vous la bonté, messieurs, de m'indiquer où je trouverais un maréchal ferrant ? J'ai entendu dire qu'il y en avait un quelque part près d'ici. Vous voyez, mon cheval est défermé du pied gauche de devant.

Les deux paysans haussèrent les épaules d'un air de pitié et continuèrent leur chemin sans lui répondre, tout en paraissant se parler tout bas. Un peu plus loin, DuPlessis aperçut une maison. Rendu devant la porte, il demanda à une vieille qui balayait le perron, s'il y avait dans les environs un maréchal ferrant.

—Maître Jacques, s'écria-t-elle sans répondre à DuPlessis, maître Apollon Jacques, venez parler à ce monsieur qui demande un maréchal ferrant.

—*Quid mihi cum caballo* (que me fait un cheval) ? dit une voix, et apparut sur le seuil un homme maigre et vouté, que son costume faisait aisément reconnaître pour un pédagogue. En apercevant DuPlessis, il ôta le bonnet qui couvrait ses longs cheveux grisonnants, et dit :

les premiers établissements de colons. Ce nom de *fort* provenait de ce que, dans les commencements de la colonie, ceux qui allaient s'établir dans l'intérieur du pays, à distance des villes fortifiées, telles que Québec, Trois-Rivières et Montréal, se groupant, en cas d'attaque par les Indiens hostiles, près de quelque enceinte fortifiée élevée à la hâte et consistant généralement en palissades de pieux, dans lesquelles ils se réfugiaient au moment du danger. Au temps où se passaient les événements que nous racontons, ces légères fortifications n'existaient plus à Yamachiche, non plus qu'à la Rivière-du-Loup ; mais on continuait d'appeler *fort* le petit village de la Grande-Rivière d'Yamachiche, ainsi que l'endroit où se trouvait encore alors l'église paroissiale de la Rivière-du-Loup, à environ un tiers de lieue de l'église actuelle, sur la rive droite de la Rivière-du-Loup. Les murs de cette ancienne église sont restés en partie debout jusqu'à ces dernières années, alors que M. le curé Boucher les fit démolir pour les faire servir aux fondations du beau couvent des sœurs de l'Assomption qui est aujourd'hui l'ornement de Louiscville. Dans plus d'une paroisse de l'une ou l'autre rive du Saint-Laurent, le mot *fort* s'est conservé jusqu'à nos jours parmi le peuple comme synonyme de village. Il n'est pas rare d'entendre encore des vieillards dire : « Je vais au fort. » au lieu de dire : « Je vais au village. » C'est un souvenir de l'ancien temps,

—*Salve, domine ; intelligisme linguam latinam* (Salut, monsieur ; entendez-vous le latin) ?

—Peu familier avec le latin, je parlerai l'Idiôme vulgaire, répondit DuPlessis.

—Il m'a compris, murmura le pédagogue ; ce n'est pas un rustre apparemment.

Et il s'adressa sur le champ au voyageur et à son cheval défermé ; puis il reprit d'un ton solennel :

—*Dictissime domine* (très savant monsieur), à environ dix arpents d'ici se trouve le meilleur *faber ferrarius* (ouvrier-ferrant) qui ait jamais ferré un cheval.

—Mais, s'écria la vieille femme, c'est envoyer une âme à Satan que d'adresser une créature humaine à Taillefer le maréchal.

—Soyez tranquille, la mère, observa le pédagogue, ce gentilhomme n'est pas de l'étoffe dont sont fait les étourneaux. Ainsi, monsieur, vous seriez *bis terque felix* (deux ou trois fois heureux), si je vous indiquait la demeure du maréchal ?

—Mon bonheur et ma reconnaissance seront d'autant plus grands que vous me l'indiquerez plus vite, répondit DuPlessis impatienté.

—Savez-vous bien monsieur, reprit le pédagogue avec flegme, ce que vous me demandez ? Juvénal a eu raison de dire : *Numinibus vota exaudita malignis* (vœux exaucés par des divinités ennemies).

—S'il vous plaît, docte professeur, insista DuPlessis de plus en plus ahuri, laissez Juvénal et son siècle, et revenez au maréchal-ferrant ; veuillez me dire en français où le trouver. Ou bien dites-moi s'il y a une auberge dans les environs.

—C'est ce qui sera facile, illustre voyageur ; car, bien qu'il n'y ait pas d'*hospitum* (hôtellerie) dans cette humble maison, je puis vous affirmer que la maîtresse du logis saura se montrer aimable envers vous, reconnaissante du soin que j'ai mis à former son unique héritier, Cyriaque, enfant qui promet beaucoup, la mère Laforce vous servira à déjeuner par affection pour moi, dont vous êtes sans doute le digne confrère.

DuPlessis pensa qu'il ferait bien d'accepter cette offre, espérant qu'après le repas le pédagogue lui enseignerait la demeure du maréchal. Il se mit donc à table avec Apollon Jacques,

qui crut devoir lui expliquer que son prénom d'Appolon lui venait de ce qu'il enseignait le chant, en même temps que la lecture, l'écriture et le calcul, avec un talent qui l'avait fait comparer au dieu de la musique chez les païens de l'antiquité. Ce surnom l'entraîna dans une longue dissertation, laquelle finit par laisser la patience de son interlocuteur ennuyé qui lui fit observer que tout cela n'avait guère de rapport au maréchal qui devait ferrer son cheval. Le bonhomme continua :

Festina lente (hâtez vous lentement) ; nous y arrivons. Il est bon que vous sachiez qu'il y a quelques années il y avait un homme qui se nommait le docteur Legarde. Quand il apparut dans le pays, le bruit courait qu'il avait été obligé de s'enfuir de France, pour éviter les poursuites de la justice, à cause du métier d'empoisonneur qu'il aurait cherché à exercer. Il se serait sauvé d'abord aux Pays-Bas, et de là à la Nouvelle York, d'où il aurait passé ensuite au Canada. Tout cela sont des adit. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il guérissait les blessures avec un onguent de sa façon, disait la bonne aventure au moyen de la chiromencie, et convertissait le plomb en argent ; enfin il pratiquait ce que le vulgaire appelle de la magie blanche.

—En un mot, dit DuPlessis, c'était un charlatan. Mais qu'a-t-il de commun avec mon cheval défermé ?

—Avec de la patience vous le saurez. *Patientia* donc ; lequel mot, suivant Tullius Cicéron, signifie : *difficultum rerum diurna perpessio* (l'art de supporter les tribulations journalières). Le dit Legarde, après avoir ébloui le peuple, commença à briller parmi les grands, et fût parvenu à la renommée, si, d'après un bruit généralement répandu, le diable ne fut venu un jour réclamer son bien, n'eût emporté Legarde, qui évidemment ne s'était pas bien gardé. Le fait est qu'on ne le revit plus. Maintenant, voici sa *medula*, sa moëlle de l'histoire qui vous concerne : le docteur Legarde avait un domestique qui lui succéda dans son dangereux métier, et qui avait un talent dû, sans nul doute, au démon. Il ferre les chevaux mieux qu'aucun maréchal du Canada, et c'est même à cela qu'il borne son travail présent ; car il a renoncé à traiter les bipèdes sans plumes, vulgairement appelée

e genre humain.

—S'il ferre si bien les chevaux j'ai hâte de lui faire ferrer le mien interrompit Duplessis.

Les choses n'allèrent pas aussi vite qu'ils l'aurait désiré. Il lui fallut encore subir une foule de citations de Virgile, de Cicéron et d'Horace, avant que le pédagogue, qui était fier d'avoir trouvé un homme assez instruit pour apprécier sa connaissance du latin, l'eut assuré que son élève Cyriaque Laforce allait le conduire vers la demeure du maréchal. (3)

—Ainsi, dit le pédagogue, arrive ici, Cyriaque, mon drôle.

Le disciple parut alors dans la chambre. Sa démarche était gauche. Il était laid, mal fait. Ses cheveux roux étaient mal peignés. Il avait le nez camard et le menton pointu. Ses yeux gris avaient une obliquité de vision. Malgré tout, ce garçon de seize à dix-sept ans, avait un air spirituel qui éclairait sa physionomie. Il fit à Duplessis un signe qui lui promit son concours, et celui-ci ne mit pas de temps à seller son cheval. Il remercia son hôte érudit de son hospitalité, en le forçant à recevoir une récompense qui parut fort agréable à la vieille, et il partit avec son guide.

Frédéric HOUDÉ.

A Continuer.

(3) Apollon Jacques avait été nommé il y a vingt ans, par le gouverneur-général d'alors, M. de Vaudreuil, avec six autres professeurs laïques, pour aller dans les campagnes aider le clergé à répandre l'instruction parmi le peuple. Le nombre des personnes qui, à cette époque savaient lire et écrire au Canada, étaient bien plus considérable que beaucoup ne se l'imaginent de nos jours. C'est la conquête du pays par l'Angleterre qui, avec le gouvernement oligarchique et nuisible au progrès en tout genre qu'elle a imposé pendant près d'un siècle aux Canadiens, a retardé d'autant ce mouvement salutaire en faveur de l'éducation populaire. Heureusement, depuis que le pays jouit réellement d'institutions politiques libres, c'est-à-dire depuis 1817, ce progrès a repris son cours, un peu lent d'abord, il est vrai, mais aussi rapide aujourd'hui que dans la plupart des pays les plus avancés en civilisation.

Maitre Jacques enseignait depuis la Pointe-du-Lac jusqu'à Maskinongé dans un grand nombre de familles aisées.



(Pour la Lyre d'Or.)

Sur la plage.

I.

Le soleil baissait à l'horizon ; l'océan s'étendait immense devant moi ; le bruit seul des vagues blanches d'écume se brisant sur des rochers immuables interrompait le silence mystérieux qui planait sur ces lieux. J'avais cherché la solitude, et je la trouvais douce et belle. J'aimais à promener mes regards sur cette immense étendue d'eau dont je cherchais vainement à sonder les mystères. Je ne pouvais me défendre d'une certaine émotion à la vue de cette mer déroulant ses flots azurés. "Le spectacle de la mer, dit Madame de Staël, fait toujours une impression profonde ; elle est l'image de cet infini qui attire sans cesse la pensée, et dans lequel sans cesse elle va se perdre."

Diverses pensées venaient tour à tour agiter mon âme : cette solitude, cette immensité me parlaient éloquentement de Dieu, de sa puissance et de sa bonté. Saisi d'un sentiment de respect et d'amour, je fléchis les genoux et fis une courte mais fervente prière....

II.

Tout à coup, un point noir, toujours de plus en plus grossissant, parut à l'horizon. Un sourd grondement se fit entendre ; les flots, agités par un vent violent, devinrent tumultueux et menaçants. Le ciel disparut sous d'épais nuages qui portaient la tempête dans leurs flancs. Le vent augmenta sa fureur ; les vagues montèrent à des hauteurs prodigieuses et semblèrent se confondre avec les nues.

Un spectacle nouveau et terrible se présenta à mes yeux. Je vis dans une barque, balloté au gré des flots furieux, un jeune homme, debout et levant vers le ciel des mains suppliantes. Le léger esquif parfois disparaissait dans des abîmes profonds, reparaisait presque aussitôt et montait à des hauteurs

vertigineuses. Je frémissais de crainte et d'angoisse. Soudain, sur les épais et noirs nuages qui couvraient le firmament, apparut une croix lumineuse. Le jeune homme, à la vue de ce prodige, tomba à genoux et resta quelque temps dans une sublime extase.

Comme par enchantement, la tempête cessa ses fureurs, les nuages se dispersèrent, le vent tomba, la mer redevenit calme, la barque et le navigateur mystérieux disparurent.

III.

C'était un rêve !..... Après la prière que j'avais faite en ce lieu qui portait tant au recueillement, Dieu m'avait envoyé le sommeil, et, comme pour me montrer que j'avais raison d'avoir confiance en sa bonté, il permit que je fisse ce rêve étrange dont le souvenir restera toujours gravé dans ma mémoire.

J'avais compris : cette mer en furie, c'était le monde avec ses plaisirs et ses amertumes ; ce jeune homme dans une barque légère, l'homme dont la vie est un voyage court et dangereux ; la croix brillante, la religion sublime du Christ.

Il se faisait tard ; le crépuscule du soir annonçait l'approche de la nuit ; quelques étoiles déjà scintillaient sur le fond du firmament.

Je regagnai ma demeure qui n'était pas éloignée du lieu où je venais de passer de si doux instants.

Mon cœur avait acquis une force nouvelle, et, certes, l'on a bien raison de dire que la solitude est le remède le plus efficace pour guérir les maladies morales.

Les instants passés sur la plage déserte me l'avaient prouvé.

Paul DURANT.

Montréal, mai 1889.

Les deux Chemins.

Les anciens disent qu'au commencement de la vie on trouve deux routes devant soi.

L'une, celle du malheur ou du vice ; l'autre, celle du bonheur ou de la vertu. A l'entrée de la première on rencontre un personnage qui nous séduit au premier coup-d'œil ; il porte un masque orné de couleurs brillantes, mais

qui couvre un visage pâle, livide, rongé d'ennuis et dévoré de remords.

Il vous engage à le suivre d'un air séduisant, il vous montre un chemin semé de fleurs, mais ces fleurs se sèchent aussitôt qu'on les a touchées ; elles cachent des précipices que l'on aperçoit que lorsqu'il n'est plus temps de les éviter. Au bout de cette route se trouve un abîme où vous êtes entraîné et précipité impitoyablement.

A l'entrée de l'autre route se présente une belle femme, d'une figure imposante et sévère mais pleine de bienveillance et qui vous dit :

“ Jeunes gens, je ne veux point vous tromper : tout ce qu'il y a de beau et d'excellent dans la nature s'achète aux prix de la peine et du travail ; la Providence l'a ordonné ainsi. Si vous voulez qu'elle vous soit favorable, il faut lui rendre hommage ; si vous voulez être aimé de vos amis, il faut leur faire du bien ; si vous voulez être honoré dans votre patrie, il faut être utile ; si vous voulez que la terre vous donne ses fruits, il faut la cultiver. Enfin, si vous voulez avoir un corps robuste, il faut l'accoutumer à obéir à l'âme, et l'habituer à la sueur et aux efforts laborieux.

“ Après quelque temps d'épreuves, vous arriverez au terme de vos travaux et vous jouirez enfin d'une félicité éternelle.

“ Jeunes gens, choisissez entre ces deux routes ; il y va du bonheur ou du malheur de toute votre vie.”

Plus heureux que les anciens, nous avons l'avantage d'avoir un guide certain qui ne nous trompera jamais. L'Évangile nous trace une voie toujours sûre, invariable, et bien des consolations nous sont réservées, si nous suivons ses sages maximes et si nous pratiquons les vertus qu'il nous enseigne.

Le chemin de la vertu, quelque pénible qu'il puisse paraître, est le seul qui conduise au bonheur ; celui du vice, au contraire, quelque agréable qu'il soit à l'entrée aboutit infailliblement à l'infortune et à la misère. C'est une route spacieuse où l'on marche d'abord à travers de riantes prairies ; ce sont ensuite des défilés sombres et dangereux, qui se terminent par des précipices et l'horreur d'une nuit ténébreuse. Le chemin de la vertu est à son entrée moins aisé, moins agréable à suivre ; mais plus on y avance, plus il s'applatit, plus il offre de riants aspects que l'on contemple de loin avec ravissement dont on approche toujours avec un redoublement de joie.

Tribune Sacrée.

VÉRITÉ ET BEAUTÉ

DE LA

Foi Catholique

PAR

Mgr. de Ségur.

(Suite.)

CHAPITRE VIII.

De la nécessité absolue d'une solide instruction religieuse.

La première maladie qui menace la foi dans les âmes étant l'ignorance, le remède se devine de lui-même : c'est l'instruction religieuse.

Plus que jamais une bonne et solide instruction religieuse est nécessaire aux catholiques. Dans aucun temps peut-être, l'air n'a été rempli de plus de fausses idées, de plus de préjugés qu'en ce temps-ci. Ce n'est peut-être la faute de personne, en particulier : c'est une conséquence des ruines intellectuelles et morales, accumulées en Europe depuis plus d'un siècle. Les journaux, qui parlent à tort et à travers de ce qu'ils ignorent, y sont aussi pour beaucoup. Presque partout le manque de prêtres, de Religieux et de Religieuses fait que l'instruction chrétienne de la jeunesse est très insuffisante, et l'instruction de l'adolescence presque nulle. Les fidèles eux-mêmes ont souvent de grandes privations à endurer à cet égard. Ce n'est pas la faute des prêtres ; la plupart font ce qu'ils peuvent ; mais là où il faudrait dix, on en a moins cinq, il y en a un. Absorbés par les travaux extérieurs du ministère, épuisés de fatigues, les bons prêtres ne peuvent donner qu'un temps très restreint à l'étude et par conséquent à la préparation sérieuse de l'enseignement. Et puis, combien de jeunes gens, combien de laïques, surtout dans la classe ouvrière, échappent complètement à leur action ! Dans la plupart de nos grandes villes, la proportion est effrayante.

L'instruction religieuse arrive à nous par trois voies. La première, qui regarde plus spécialement l'enfance, ce sont les catéchismes. On ne saurait trop les recommander. Les petits et grands catéchismes sont, avec le Baptême, la base du salut, parce qu'ils sont le développement du don de la foi. Le ministère du prêtre catholique, dans les catéchismes, est quelque chose d'incomparable. C'est sans contredit le premier et le plus doux devoir de la charge pastorale. Les parents et les maîtres chrétiens, s'ils comprennent leur vocation, doivent imprimer à leurs enfants un profond respect pour les catéchismes, et faire passer le grand devoir de l'instruction chrétienne avant toutes les autres études, ayant tous les devoirs. Que de négligences, hélas ! et quelles désastreuses négligences dans la plupart des familles !

La seconde voie par où l'instruction religieuse arrive aux fidèles, c'est l'enseignement oral que l'Eglise distribue sous mille formes à ses enfants par le ministère des prêtres. Les prônes du dimanche, les instructions familiales que les curés font à leurs paroissiens, soit aux Offices de l'Eglise, soit à la prière du soir et dans les réunions de piété, les prédications plus suivies de l'Avent, du Carême et du mois de Marie ; telles sont les formes ordinaires que revêt l'enseignement pastoral.

On ne saurait trop le recommander à l'assiduité des chrétiens qui ont à cœur d'entretenir et de développer en eux le don de la foi. Rien ne remplace les instructions officielles du prêtre. Elles sont accompagnées de la grâce spéciale de son ministère ; elles sont toutes, d'une manière plus ou moins parfaite, la parole de Dieu. Il est vrai, le ministre de cette parole sainte étant un homme et non un Ange, la vérité qu'il nous présente se trouve toujours revêtue de formes imparfaites, qui en affaiblissent la divine splendeur ; mais sous l'enveloppe de paille, il y a toujours le froment, et l'expérience est là qui le montre, les âmes sincères et bonnes l'y trouvent toujours. Elles font comme les petits oiseaux qui, sans s'arrêter à l'enveloppe plus ou moins épaisse des grains ou des fruits que leur sert la bonne Providence, y trouvent facilement et suffisamment leur nourriture.

On se plaint souvent des mauvais sermons, des sermons ennuyeux. Neuf fois sur dix, c'est la faute de l'auditeur. Le prêtre de Jésus-Christ n'a pas pour vocation de dire éloquentement de belles choses, mais de dire simplement de saintes choses. Tout prêtre est prédicateur en ce sens, bien que tout prêtre ne soit pas orateur. "Mes frères, disait en ouvrant une station de carême le vénérable M. Déguerry, si cruellement immolé en haine de l'Eglise; mes frères, souvenez-vous que ce n'est pas moi qui vaie faire ici de bons ou de mauvais sermons, ce sera vous. Mes sermons seront bons, s'ils vous font du bien; et ils vous feront du bien, si vous les écoutez avec de bonnes dispositions. Ils seront mauvais s'ils ne vous font pas de bien; et s'ils ne vous font pas de bien, ce sera votre faute." Rien de plus vrai.

"La foi entre par les oreilles," dit saint Paul. La parole du prêtre est une parole vivante, qui porte avec elle la grâce divine de la foi, comme le rayon de soleil porte avec lui la chaleur et la vie. Notre Seigneur veut que toutes ses grâces nous arrivent par les mains de son Eglise, qui est son épouse et notre Mère. Voilà pourquoi nous devons entendre et écouter la parole du prêtre. Si la foi ressemble en beaucoup d'âmes à un pastel effacé, sans relief, sans vie, cela tient la plupart du temps à la désertion des Offices publics où l'enseignement sacerdotal est distribué aux fidèles.

Donc, sanctifions tous nos dimanches, non seulement par l'assistance à la Messe, mais encore par l'assiduité aux instructions religieuses, et soyons fidèles à suivre autant que possible, avec régularité et bonne volonté, les prédications ordinaires de notre paroisse. Entre autres, attachons-nous aux prônes, courtes instructions familiares, dispensées chaque dimanche du haut de la chaire par les pasteurs immédiats de nos âmes. Rien de plus excellent, rien de plus pratique que ce conseil, au point de vue de l'instruction religieuse, et par conséquent de la conservation de la foi.

Enfin, la troisième voie par où la lumière de la vérité arrive jusqu'à nous, ce sont les bonnes lectures.

On le conçoit, cette voie n'est jamais qu'ac-

cessoire, et ne peut remplacer l'enseignement oral. Il faut cependant ne pas la négliger. Elle supplée à bien des lacunes.

Mais il faut choisir avec circonspection les livres d'instruction religieuse dont on veut se nourrir. Il est bon de consulter auparavant, et de ne pas s'en rapporter au premier venu. Il y a des gens qui recommandent comme excellents des livres pitoyables, et qui, par cette légèreté, font beaucoup de mal. Le plus simple et à la fois la plus sûr est de consulter son confesseur ou son curé, ou quel qu'autre prêtre éclairé et pieux.

Les bibliothèques paroissiales ne renfermant en général que des livres de choix, peuvent être très utiles pour affermir et développer l'instruction des bons fidèles.

Ne l'oublions donc jamais: la foi est la lumière du salut, et, comme le dit Notre-Seigneur, "la vie éternelle consiste à vous connaître, ô mon Père, vous, le seul vrai Dieu, ainsi que Jésus-Christ que vous avez envoyé." "Connaître," voilà le point de départ, le fondement du salut éternel. Or, pour connaître, il faut s'instruire, s'instruire toujours, s'instruire de plus en plus.

(A continuer.)

Maximes et Pensées.

Heureux ceux qui peuvent aimer à cœur ouvert, qui ont un sentiment de pitié pour toutes les souffrances et d'admiration pour toutes les vertus! C'est l'échelle de Jacob, l'échelle des anges, par laquelle nous remontons de charité en charité, de tendresse en tendresse jusqu'au trône céleste.

XAVIER MARNIER.

Un écrivain dit: "Celui qui sait mettre son cœur en accord avec les harmonies de la nature ne connaîtra point l'amertume de la solitude; le souffle du vent, la lumière et l'ombre animeront sa pensée."

XAVIER MARNIER.

On ne détruit pas une religion, une Eglise, un sacerdoce par des persécutions et des diatribes.

Histoire.

(Pour la Lyre d'Or.)

Tablettes Historiques

DU

CANADA.

(Suite.) *

1663.—Erection de Québec en ville.

—Premier maire, Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny.

—Population de la colonie: 2,500 âmes, depuis Tadoussac à Montréal. 800 à Québec.

—Premières cours de justice à Montréal: M. Saily, juge; M. Lemoyne, procureur du roi; M. Basset, greffier. A Trois-Rivières, M. Boucher, juge; M. Poullain, procureur du roi; M. Aneau, greffier. A Québec, M. Dupont, commissaire royal; M. Bourdon, procureur; M. de Meauu, greffier.

1664.—Formation de la compagnie des Indes Occidentales.

—Premier paiement des dîmes en Canada. La proportion était de 1 sur 13 au cent.

—Le conseil souverain de Québec décrète des peines sévères contre toute personne qui vendra des boissons enivrantes aux sauvages.

23 Avril.—Ordre du conseil souverain de payer aux marguilliers de la paroisse Notre-Dame de Québec, la somme de 1,000 livres pour les besoins de l'Eglise.

16 Aout.—Prise de Port-Royal par les Anglais.

—Différends entre M. de Mésy, gouverneur-général et Mgr. de Laval, évêque de Québec.

—Erection canonique de la paroisse de Québec par Mgr. de Laval.

(*) Voir la Lyre d'Or du 1er Janvier.

—M. de Maisonneuve est éloigné du gouvernement de l'île de Montréal par les intrigues de M. de Mésy.

1665.—Rappel et décès de M. de Mésy, à Québec. C'est le troisième gouverneur français dont les restes reposent en Canada.

—Louis XIV, roi de France, prend officiellement en mains le gouvernement du Canada.

4 Mars.—Mandement de Mgr. de Laval établissant la confrérie de la Sainte-Famille.

20 Mars.—Profession religieuse à l'Hotel-Dieu de Montréal, de sœur Marie Morin, à l'âge de 15 ans. C'est la première religieuse d'origine canadienne qui ait prononcé ses vœux à Montréal.

8 Avril.—Substitution de la compagnie des Indes Occidentales à celle des Cent-Associés.

—M. Zacharie Dupuis est nommé commandant de Montréal pendant l'absence de M. de Maisonneuve.

Juin.—Huitième gouverneur-général: M. Daniel de Rémy de Courvelles, successeur de M. de Mésy; vice-roi: Marquis de Tracy; intendant; M. de Talon.

—Débarquement à Québec du reste du régiment de Carignan, ce qui porte le nombre des compagnies en Canada à 24, comprenant douze à treize cents soldats réguliers.

—Erection des forts de Sorel, Chambly et Sainte-Thérèse, pour protéger le Canada contre les incursions des Iroquois.

2 Octobre.—Nouvelle recrue à bord d'un navire de Normandie, de 180 hommes de travail et 82 filles. De plus, des animaux de ferme, bœufs, moutons et douze chevaux, les premiers parus en Canada, à l'exception peut-être d'un cheval donné vingt ans auparavant à M. de Montmagny, gouverneur.

—La ville de Québec renferme dans son enceinte 70 maisons.

—La population totale de la colonie est de 2,000 âmes.

1666.—Découverte et exploitation des mines de fer du Saint-Maurice, de la Baie Saint-Paul (Charlevoix) et de Gaspé.

—Expéditions de M. de Courcelles, gouverneur, et de M. de Tracy, vice-roi, contre les Iroquois et les Agniers.

—M. l'abbé Frémont, premier curé des Trois-Rivières.

—M. l'abbé Gilles Frémont, S. S. curé de Montréal.

—Premières thèses publiques soutenues sur la philosophie au collège des Jésuites de Québec, par les élèves Louis Jolliet et Pierre de Francheville, devant MM. de Courcelles, gouverneur, Tracy, vice-roi, et Talon, intendant.

11 *Juillet*.—Dédicace de l'église paroissiale, à Québec.

—Réorganisation du conseil supérieur de Québec.

—Premier recensement du Canada : 3,418 habitants.

1667.—Une partie du régiment de Carignan retourne en France. Quatre compagnies s'établissent en Canada, la plupart des soldats ayant obtenu des fiefs ou seigneuries sur les bords du Richelieu et près de Québec, dans trois villages qui ont formé plus tard la paroisse de Charlesbourg.

—Missions de Jésuites sur les lacs Michigan et Supérieur. Premiers établissements.

1668.—Etablissement d'un comptoir de commerce à Lachine, par Robert-René Cavalier de la Salle.

—Missions sauvages : bourgade du Sault Saint-Louis.

9 *Octobre*.—Inauguration du petit séminaire de Québec, par Mgr. de Laval.

1669.—Exploration des lacs Erié et Ontario, par M. Gallinée, diacre du séminaire de Saint-Sulpice, et M. Dollier de Casson, S. S. Ces deux missionnaires, accompagnés de sept autres Français, plantent une croix portant l'inscription, que les premiers de tous les Européens, ils avaient passé l'hiver sur les bords du lac Erié.

—M. de Brétonvillers, S. S., supérieur du séminaire de Montréal.

—M. de Maisonneuve repasse définitivement en France, après vingt-trois années de séjour dans la colonie de Villemarie qu'il fonda, est remplacé par M. Fra-Marie Perrot, deuxième gouverneur de Montréal, qui reçut sa commission du séminaire des Sulpiciens de Montréal.

—Les missionnaires jésuites fondent plusieurs missions dans l'ouest, entr'autres le Sault Sainte-Marie, par les MM. Dablon et Marquette.

1670.—Erection canonique de Québec en siège épiscopal.

M. l'intendant Talon revient au Canada. Il est accompagné de M. F. M. Perrot, et d'un grand nombre d'immigrants.

—Retour au pays des RR. PP. Récollets. Cet ordre religieux, qui avait fourni les premiers missionnaires au pays, est réinstallé à Québec, par le R. P. Allard, qui arrive cette année-là avec quatre autres religieux récollets.

—Baptême et confirmation à la cathédrale de Québec, par Mgr. de Laval, d'un chef sauvage, *Garakonté*, de la tribu des Agniers. Parrain : M. le gouverneur de Courcelles ; marraine : Dlle. de Bouteroue, sœur de l'intendant.

—Epidémie de la petite vérole à Montréal.

J. HERMAS CHARLAND.

(A continuer.)

Mélanges.

UN MARIAGE

A LA

Campagne.

ESQUISSE DE MŒURS.

Un beau dimanche du mois de juin, en 1875, M. le Curé de la paroisse de Ste. F..... prononçait au prône de la messe paroissiale ces solennelles paroles :

" Il y a promesse de mariage entre Jean Nitouche Meloche, fils majeur de Maximien François Meloche, cultivateur, et de Belzémire Marotte, de cette paroisse, d'autre part ;

" Et Rosalie-Anastasie-Virginie-Lisette-Tienbonlà Létourneau, fille mineure de Paul Brunon Tienbonlà Létourneau, meunier, et de Marcelline Clémentine Coupemitaine, du cinquième rang de Belle-Rivière, d'autre part. .

Ce ban est pour la troisième et dernière publication.

Ceux qui connaissent quelque empêchement à ce mariage sont obligés de nous en avertir, sous peine d'excommunication. "

Quand M. le curé fit cette annonce, bien des personnes tournèrent leur tête à droite et à gauche ; un grand nombre de chuchotements s'échangèrent, et une quantité prodigieuse de réflexions ne manquèrent pas de suivre *in petto*.

Le cas était grave, voyez-vous.

C'était la fin du dernier acte d'un petit drame d'amour, qui se jouait depuis au-delà d'une année, entre monsieur Nitouche Meloche et Mlle Tienbonlà Létourneau.

La scène avait été tantôt le moulin à farine du père Létourneau, tantôt les vertes prairies où sont inscrites les fraises appétissantes du bonhomme Meloche.

Cependant comme toute pièce de théâtre, quelque attrayante qu'elle soit doit finir . . . par finir ! Nitouche et Lisette après avoir très silencieusement effeuillé toutes les marguerites des environs, et filé suffisamment le

petit amour, avaient enfin résolu, d'un commun accord, de faire prononcer pour toujours, sur leurs têtes réunies, le terrible conjungo : Ce qui devait arriver un mardi !..... Hélas !

Quoi qu'il en puisse être, la messe étant finie, les hommes sortirent, puis ensuite les femmes.

Ces dernières, comme il arrive très souvent, après avoir caqueté quelque peu à la porte de l'église, se formèrent par groupes, s'ébranlèrent, et alors, chaque groupe, se dirigea dans la direction du logis paternel ou marital.

On parle de différentes choses.

Tendons l'oreille, et écoutons ce que l'on dit,

Premier groupe.

—Ce pauvre Meloche, il se marie donc.

Il est donc décidé !

—Mais oui.....qu'elle embardée !

—Il faut qu'il soit fou, archi-fou, pour prendre la Lisette du père Létourneau !

—Une fièrepette !

—Une bonne à rien !

—Une coureuse de chemin !

—Qui n'est tant pas seulement capable de faire la soupe et balayer la place !

—Et qui passe ses grandes journées à s'attifer et à se mirer !

—Oui.....et qui laissera son mari porter scandale, faute de savoir racommoder une culotte et coudre un bouton !

—Allons donc ! elle est bien trop demoiselle pour ça !

—Je n'en donnerais pas deux sous !

—Ce pauvre Nitouche, il en a fait une prise !

—Hé ! laissez donc.....vous savez pourtant bien que c'est le moulin qu'il prend et non la meunière !

Deuxième groupe.

—Ni ni, c'est fini donc ! Lisette Tienbonlà Létourneau prend Sainte-Nitouche Meloche !

c'te pauvre fille, qui aurait dit cela ? Elle qui pouvait prétendre aux meilleurs partis de la paroisse, s'accoupler avec un fainçant pareil, un ivrogne, un paresseux, un propre à rien, une espèce de fou, un volage, un.....

Eh ! oui, un garnement pareil, qui n'a pas même un demi-arpent de terre sous les pieds !

—C'est ça !et qui grugera le père Létourneau de la belle manière, et qui finira par manger le moulin !

—Dame que voulez-vous ? On lui a représenté tout cela, mais tout à fait inutilement, il faut qu'elle le prenne. Eh bien, qu'elle s'arrange. Elle en a jusqu'à la gorge de ce brigand de Meloche, et il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison !

—Il l'aura ensorcelée ! cet homme-là porte, bien sûr, du cèdre rouge sur lui !

—Ah ! le possédé.....jeter pareillement des sorts pour s'exempter la pelle !

—La farine du diable se changera en son. Tout ça finira mal, et remarguez bien ce que je vous dis-là, le ciel le punira !

Etc., etc.

Troisième groupe.

—Avez-vous attendu la publication ?

Oui ! celle de Nitouche avec mam'zelle Tienbonlà Létourneau ? pauvre fille elle va le regretter bien sûr !

—Comment dites-vous ? le regretter ! je crois plutôt que c'est lui qui va le regretter, je n'aurais jamais cru que pareil mariage se fit, lui, un si bon garçon, s'embâcler de la sorte, je suis certaine qu'il y aura divorce avant deux mois, parce que, elle, voyez-vous, c'est une fille impossible, un vrai démon, il y aura toujours du désaccord dans le ménage par rapport à elle.

—Allonc donc ! par rapport à elle ? dites plutôt par rapport à lui, vous ne le connaissez donc pas, c'est un flandrin de la pire espèce, un chercheur de bonne aventure, qui n'a jamais pu parvenir à économiser un seul centin, enfin c'est un traîneux.

—Dans tous les cas, il vaut autant qu'elle, sinon plus, le pauvre garçon je ne lui connais rien de mal, et je lui souhaite beaucoup de courage, parce qu'il en a grand besoin ?

—Ma pauvre amie, je crois que vous radotez en venant affirmer que cette jeune fille est

une bonne à rien ; laissons faire, et vous saurez me dire un jour, le contraire.

—C'est cela, nous verrons....

O sainte charité ! Quand tu déversas sur nos têtes, comme une ondée bienfaisante, tes grâces inestimables, ces gens là avaient—je le jure par mon chapeau—des parapluies ?

Tout de même, le mardi solennel ne se fit pas longtemps attendre. Une longue file de voitures vint jeter à la porte de l'église les fiancés, les parents, et le menu fretin des invités.

Les harnais brillent au soleil, les chevaux piaffent d'une manière impatiente, et secouent leurs longs et volumineux pompons multicolores.

Ce qui n'empêche pas Nitouche Meloche de pénétrer par la grande porte, dans le temple, suivi de près par Mlle. Tienbonlà Létourneau, et le reste du cortège nuptial.

Une heure se passe ;—heure mystérieuse, heure qui compte dans la vie,—pendant laquelle l'hyménée tisse autour des conjoints son filet de soie et d'or, aux mailles centuplement entrelacées.

Enfin le "oui" fatal fait retentir les échos du sanctuaire : le *conjungo* ouvre ses mains chargées d'appréhensions au dessus de la tête des.....coupables....

Puis la cérémonie finie, on sort de l'église, on rembarque dans les voitures, puis fouctte cocher—Et, ma foi...en avant la noce !

Pour moi, n'ayant pas été invité, et ne pouvant pardonner à Meloche ce dédaigneux oubli, je vais me venger de lui en divulguant ses amours. Ce sera une leçon pour celui qui, plus tard, tentera de l'imiter dans son ostracisme.

Ce fut d'abord en automne, dans le moulin même du père Tienbonlà Létourneau, que Nitouche, étant allé porter une charge de grains pour faire moudre, vit Lisette pour la première fois. La jeune fille était en "tous les jours" : jupette d'étoffes bleu à raies blanches, polka de flanelle rouge, bas blancs par côtes, bien tendus sur une jambe grassouillette, et

petits souilliers sauvages faits au pays.

Nitouche, ce jour-là, revint du moulin fort lentement, et juché sur ses poches, il fit une foule de réflexions sur les filles en général, et sur celle de Tiemboulà. Létourneau en particulier.

La nuit venue, il mit une bonne demi heure à s'endormir, et il crut voir dans l'obscurité de son alcôve, les malins yeux bleues de Lisette fixés sur lui.

Quinze jours plus tard, maître Nitouche Meloche retourna au moulin, avec une charge d'avoine, cette fois.

Par un de ces hasards providentiels et qui n'arrivent qu'aux amants prédestinés, mam'zelle Lisette s'y trouvait encore cette fois-là. Seulement, la jupette bleue avait été remplacée par une jupe d'indienne du magasin, fleuri à la Pompadour, et un coquet garibaldi blanc avait triomphalement succédé au banal polka de flanelle écarlate. Des petits souilliers sauvages, il n'en était plus question.

Mademoiselle avait bel et bien dans ses mignons pieds des bottines françaises de la ville.

Sainte Nitouche—le madré!—vit tout cela d'un seul coup-d'œil, et, sans avoir lu Balzac, ni Michelet, ni même Alphonse Karr, tous gens qui, pour notre édification, ont plus ou moins impitoyablement disséqué la femme, il comprit fort bien qu'il était pour quelque chose dans ce remaniement général....

Cette conviction, tout en lui donnant une haute idée des charmes de sa personne, ne manqua pas d'ouvrir à deux battants les portes de ses aspirations. Il devint hardi, son regard prit de l'éloquence, de cette éloquence muette, mais tendre et pleine de supplication à laquelle jamais fillette, quelque caractère qu'elle soit, ne peut jamais résister.

Le garnement poussa l'audace jusqu'à parler à Tiemboulà Létourneau et lui affirmer que le temps était beau pour la saison, ajoutant, comme réflexion qui ne manquait pas de profondeur, "qu'on n'irait pas loin sans avoir de la gelée, et qu'il était grandement temps d'arracher les patates."

Cet esprit raisonneur et pratique de notre héros flattait-il les sympathies secrètes de la

jeune meunière, c'est ce que je ne puis jurer. Mais je sais bien que la fille Létourneau approuva fort les remarques du jeune Meloche et lui fit une façon superbe.

La glace craquait....

Sainte Nitouche revint chez lui, en hurlant de toute la force de ses énormes poumons :

Vous avez bien faire,
Bon—gré, mal—gré,—
J'ai voulu vous plaire,
Je vous plairai !

Le gars mit, cette nuit-là, deux bonnes heures à s'endormir!

Au troisième voyage—à quelques jours de là—la glace se rompit tout à fait, et la débâcle fut grandiose.

Le jeune homme avoua à mam'zelle Létourneau qu'elle lui avait "timbé dans l'œil dès sa première apparition, et que son amour à lui, Sainte Nitouche—avait été croissant d'apparition en apparition—de sorte qu'au numéro oir il en était rendu, il en avait une bonne provision à lui offrir.

Il n'en fallait pas plus pour attendrir la jeune fille, aussi les minauseries indispensables ne furent pas longues, et elle ne cacha pas davantage à "mosieu" Meloche "qu'elle lui rendait le réciproque."

La scène qui suivit ces aveux fut touchante....

Mais passons.

On prit de part et d'autre le titre officiel de "cavalier" et "blonde" et il fut formellement entendu que Sainte Nitouche irait veiller le dimanche suivant chez le père Létourneau.

Ce qu'il ne manqua pas de faire.

On sait ce qu'il en résulta.

ALPHONSE GORRETTE.

LES VICTIMES

D'UN

Ambitieux !

I.

Dieu nous garde de l'ambition et des ambitieux ! L'ambition, d'un homme, souvent, a bouleversé le monde : l'histoire en fait foi.

L'ambition d'un méchant avorton d'oiseau, gros en tout comme le poing d'un enfant nouveau-né, bouleversa la maison des Poljamin, coûta la vie à l'angora Patapouf, brouilla deux familles, et fut cause que le jeune André Poljamin passa toute sa journée du jeudi en retenue.

Voici l'histoire :

Sous la fenêtre de la chambre où le jeune André Poljamin préparait ses devoirs et ses leçons pour le lycée, des oiseaux avaient construit leur nid. Depuis qu'ils avaient posé la première brindille à la fourche de deux branches, le jeune André, plus préoccupé du travail des oiseaux que de sa propre besogne, avait furieusement négligé son Cornélius Népos et ses déclinaisons grecques. Le professeur de cinquième avait commencé par secouer la tête d'un air scandalisé, puis il avait mis des petites notes sur le cahier de correspondance d'André, et le père d'André avait froncé les sourcils. Comme les petites notes se reproduisaient périodiquement, le papa indigné avait grondé son petit garçon et même l'avait privé de dessert un jour que la famille Poljamin recevait des amis à sa table. Quelle privation pour un petit gourmand, et quel affront pour un petit collégien qui avait pas mal d'amour-propre !

II.

Le nid parachevé, la mère y déposa quatre œufs qu'elle se mit à couvrir avec une patience admirable. Le jeune André, rendu plus prudent par le malheur, avait préparé et expliqué tant bien que mal la vie de Miltiade, puis celle de Thémistocle ; il venait d'expliquer celles d'Aristide le juste et de Pausanias l'ambitieux. Il entanait celle de Cimon, et se risquait tout tremblant parmi les mystères, les casse-cou et les chaussetrapes de la troisième déclinaison grecque, lorsque les petits oiseaux, l'un après l'autre, sortirent de leurs coquilles.

Il perdit bien quelques petits quarts d'heure à surveiller les allées et venues du père et de la mère qui allaient aux provisions, et le professeur plus d'une fois le regarda de travers, en faisant le geste symbolique d'allonger la main vers le cahier de correspondance. Néanmoins, il n'y eut point d'éclat ni la crainte

du maître et l'amour du dessert maintinrent André sur les limites où commencent les tribulations de l'écolier paresseux ou distrait.

Les petits oiseaux cependant commençaient à avoir des plumes ; Cimon, fils de Miltiade, venait d'être frappé d'ostracisme, et André Poljamin cherchait dans son dictionnaire le mot *celerius* pour traduire la phrase : *Cujus facit celerius Athenienses quam ipsum pœnituit.*

Les oisillons, qui venaient de déjeuner copieusement, s'étaient installés en dehors du nid pour digérer au soleil, et en témoignage de parfait contentement, ils faisaient *Cuit ! cuit ! cuit !*

André aurait bien aimé à savoir ce qui les rendait si bruyants et si joyeux ; mais se sentant un peu pressé par l'heure, il inséra son pouce gauche dans son oreille gauche, et de sa main droite il continua à feuilleter son dictionnaire, en se répétant à demi-voix *Celerius celerius*, pour ne pas entendre les oiseaux.

— *Cuit ! cuit ! cuit !*

— *Celerius ! celerius ! celerius !*

Cette espèce de dialogue bizarre durait depuis une demi-minute, lorsque la volonté d'André commença à céder, suivant en cela l'exemple de son attention ; car le pauvre André s'aperçut qu'il cherchait *celerius* au milieu des pages consacrées à la lettre S.

Pour en finir avec cette obsession, il se leva brusquement et alla regarder par la fenêtre.

III

Trois des petits, ronds comme des boules, immobiles comme des fakirs, le bec clos comme des oisillons repus, se tenaient prudemment accroupis sur leurs pattes repliées autour du nid. Le quatrième frère, plus éveillé et plus ambitieux, s'était perché triomphalement sur une petite branche isolée, à quatre pouces au moins au-dessus du nid.

L'oisillon fit d'abord bonne contenance, et tint la tête fièrement levée, appelant par ses cris l'attention de ses frères ; mais aussitôt qu'ils cessèrent de le regarder, il prit un air penaud et inquiet, et André fut saisi d'un fou rire, parce que l'attitude et la physionomie de l'oisillon lui rappela aussitôt celle de son camarade Charrier.

A la dernière leçon de gymnastique, le

camarade Charrier profitant de ce que le maître était occupé ailleurs, avait grimpé sur le portique, et une fois là, avait crié aux autres : "Eh ! les autres regardez-moi donc ?" Mais il y a une règle du rudiment Lhomond qui dit : *Sua hominem perdet ambitio* ; c'est-à-dire : Charrier sera victime de son ambition.

A peine debout sur le portique, Charrier eut le vertige ; il se mit piteusement à plat ventre sur la poutre horizontale, ferma les yeux et cria : "Au secours !" Le maître appliqua l'échelle contre le portique, et, prenant Charrier par la peau du dos, le descendit, tremblant et penaud, au milieu des huées de ses camarades.

Or, l'oisillon se trouvait dans la même position que Charrier, et il faisait la même figure. La branche était oblique, et ses pattes glissaient ; ses moignons d'ailes et son embryon de queue ne lui étaient d'aucun secours, soit pour voler soit pour conserver son équilibre.

Mais la mère était là, toute prête à jouer le même rôle que le maître-de gymnastique.

IV

André, curieux de savoir comment elle s'y prendrait, oublia Cimon, les Athéniens, l'ostracisme, l'heure et les exigences du professeur.

Tout à coup, l'ambitieux, saisi de vertige, fit un faux mouvement qui le précipita brusquement du faite de la grandeur où son ambition l'avait hissé.

Il tomba à pic, en tout ce que sa mère put faire pour lui, ce fut de se précipiter au-dessous de lui, et de le soutenir de ses ailes étendues pour amortir sa chute.

Elle y parvint ; car l'ambitieux déchu, après s'être relevé, se mit à trotter sur le sable de l'allée.

"Comment va-t-elle faire pour le remonter ?" se demanda André. Oh ! que le pauvre Cimon était loin de sa pensée en ce moment.

Tout à coup, la mère et le petit se mirent à pousser des cris déchirants. Le chat du voisin, l'angora Patapouf, qui jusque-là avait fait semblant de dormir sur le chaperon du mur mitoyen, venait de sauter dans le jardin et s'avavançait à pas de loup ; Poisillon, effaré, allait culbutant et se ramassant, sans savoir

ce qu'il faisait ; la mère planait entre le chat et lui pour le défendre et détourner l'attention de Patapouf.

Sans réfléchir un vingtième de seconde, André saisit son lourd encrier de plomb et le lança à Patapouf, qui battit en retraite. André ne s'aperçut même pas que sa blouse de toile était tigrée d'encre, et que l'encre ruisselait sur ses lèvres et sur ses cahiers. En quatre enjambées il descendit l'escalier, tantôt sifflant, tantôt criant : "Potor ! Potor ! un chat !"

Le terre-neuve Potor, qui ronflait sur une natte, secoua les oreilles et aussitôt la porte ouverte, s'élança dans le jardin en bondissant comme un tigre.

La petite mère poussait en ce moment des cris de désespoir, planant au-dessus de Patapouf. Moins heureux que cet autre ambitieux de Charrier, l'oisillon n'avait pas été secouru à temps. Patapouf ramassé sur lui-même, avec des mouvements saccadés de la tête et des grondements de satisfaction, dévorait sa proie sur place.

Potor, excité par André, cassa les reins au chat d'un seul coup de ses crocs formidables.

André eut peur en voyant ce qu'avait fait Potor à son instigation ; et croyant dissimuler sa faute en faisant disparaître le corps du délit, il prit Patapouf par la queue et le lança pardessus le mur.

De l'autre côté du mur une voix de femme cria : "Quelle horreur !" Et comme André se sauvait vers la maison, il se trouva en face de son père et de sa mère que les aboiements de Potard avait attirés.

Les voisins qui aimaient beaucoup leur chat, et étaient d'un caractère "susceptible," prétendirent que l'on avait attiré Patapouf exprès pour le faire dévorer par Potor. Comme ils ne voulurent accepter ni explications ni excuses, les deux familles cessèrent de se rendre visite et même de se saluer.

Et comme il fallut prendre le temps de changer André de costume, il arriva au lycée sans leçons, sans devoirs et sans excuses, et fut condamné à passer le jeudi suivant en retenue.

Tout cela pourtant ne serait pas arrivé si Poisillon ne se fût pas laissé aveugler par l'ambition.

Dieu nous garde de l'ambition et des ambitieux !

J. GIRARDIN,

Corbeille Poétique.

L'Oiseau.

La pluie ennuyante
Tombe tristement
Mais un oiseau chante
Tout joyusement.

Ses notes bien claires
Et pleines d'espoir,
S'envolent légères
Vers le ciel tout noir.

Sa chanson joyeuse
Charme les ennuis
De son amoureuse
Et de ses petits.

Il chante sa vie
Si pleine d'amour ;
Et sa vie ravie
Embellit le jour.

Il chante la plaine
Aux nombreux sillons,
Qui fournit la graine
Pour ses oisillons.

Il chante la brise
Qui berce son nid ;
Et l'onde qui frise
Dans son profond lit.

Il sait que derrière
Ce brouillard foncé,
Brille la lumière
Du soleil caché.

Et de ce beau maître
Il chante les feux
Qui veut réparaître
Bientôt à nos yeux.

Le Rosier.

Il a vécu sur un tombeau,
Le rosier fleuri que j'arrose ;
Le mystère du froid caveau
S'épanouit dans chaque rose.

Sur le tombeau d'un pauvre enfant,
D'un pauvre enfant qui fut mon frère !
Il avait ses fleurs à tout vent
Et ses racines dans la bière.

Un simple marbre a tout couvert ;
Le buis n'y vient plus en bordure ;
Le thuya, l'arbre toujours vert,
N'ombrage plus la sépulture ;

Le deuil a parfois son dédain :
On a proscrit tout ce qui tombe,
Et j'ai planté dans mon jardin
L'humble rosier, fils de la tombe.

Parmi les autres confoutu,
Nul regard ne peut le connaître ;
Dans la corbeille il est perdu,
Seul, je vois de ma fenêtre.

Et j'hésite en le comparant ;
Mêmes parfums, et même tige ;
Sur sa corole, indifférent
Le papillon plane et voltige.

Son feuillage est aussi léger,
Sa fleur n'est pas plus tôt flétrie ;
Rien ne trahit pour l'étranger
La première et sombre patrie !

Mais souvent au déclin du jour
Quand la foi rêve, ou bien le doute,
Seul je m'approche avec amour,
Je l'interroge et je l'écoute.

Alors, je le vois frissonner
Au souvenir que je réveille ;
Chaque rameau sensible incliner
Vers ma lèvre sa fleur vermeille ;

Il me parle du cher blondin,
Endormi dans la paix profonde,
Et fait passer dans mon jardin
Comme un souffle de l'autre monde !

Eugène MANUEL.

Archéologie.

Nos Cimetières Catholiques

ET LEURS

Monuments.

Cimetière de Ste. Croix, N. B.

Nous empruntons du *Moniteur Acadien* de Shédiac, Nouveau-Brunswick, la traduction qui va suivre des détails fort intéressants que le *Herald* d'Halifax publie touchant le cimetière catholique de Sainte-Croix, à Halifax, et les monuments que Mgr. l'Archevêque O'Brien a fait élever à la mémoire de ses prédécesseurs.

I.

En se dirigeant vers la chapelle, nous passons à côté des tombeaux dans lesquels reposent les restes des prêtres honorés de la ville. Ces prêtres défunts sont les RR. MM. DALY, [le premier prêtre enterré dans ce cimetière],

HANNIGAN, KENNEDY,
DUNPHY, RAFTIS,
QUINAN, KEARNS.

Juste au sud de ces tombeaux, et avoisinant le côté nord de la chapelle, se trouve le lieu imposant dans lequel reposent les restes des illustres archevêques du diocèse d'Halifax.

Le tombeau le plus près de la chapelle est celui de l'évêque BURKE, le premier évêque catholique de la Nouvelle-Ecosse, qui mourut en 1820. Il fut non-seulement le premier évêque de la Nouvelle-Ecosse, mais il jouit de la distinction d'être le premier évêque catholique au Canada, après l'ancien siège de Québec. Avoisinant ce tombeau, et placés côte à côte, se trouvent trois jolis et massifs monuments en marbre de Vermont érigés par Sa Grandeur Mgr. O'Brien. Les bases doubles sont en granit de la Nouvelle-Ecosse, avec un fût en marbre du Vermont, surmonté d'une croix celtique du même matériel.

Les carrés sont ornés de divers emblèmes comme l'agneau, la mitre, le pallium, etc.

Voici quelles sont les inscriptions que ces monuments comportent :

In Pace
Illmus. et Rimus.
GULIELMUS WALSH.
Archiepiscopus Halifaxiensis
Primus
In Cœlum Avocatus
Die X Augusti
MDCCLVIII
Annos Natus LIV.

Repose en paix
le très illustre et très
révérend
William Walsh,
Archevêque d'Halifax
appelé au ciel
le 10 août 1858,
âgé de 54 ans.

In Memoriam
THOMAS L. CONNOLLY,
Archiep. Halifaxiensis,
Qui Annum Agens
Sexagesimum Secundum
E Vita Cessit
Die XXVIII Julii,
MDCCLXXVI.

En Mémoire de
Thomas L. Connolly,
Archevêque d'Halifax
qui quitta cette terre
dans la 62e année
de son âge,
le 27 juillet 1876.

Hic Quiescit
MICHAEL HANNAN,
Archiep. Halifaxiensis,
Post Arimnas
Et Laboris,
Pie in Domino Obiit,
Die XVII Aprilis,
MDCCLXXXII.

Ici repose
Michael Hannan,
Archevêque d'Halifax
qui, après les vicissitudes,
et labeurs de
la vie,
s'endormait paisiblement
dans le
Seigneur,
le 17 avril 1882.

II.

Du côté ouest du lot des archevêques, s'élève le joli monument érigé à la mémoire du vénérable Mgr. POWER, et ceux du chanoine Walshe et de l'abbé Geary.

Cimetière de St. Augustin, P. Q.

I.

Saint Augustin est une paroisse presque aussi ancienne que la ville de Champlain, dont elle n'est éloignée que de cinq lieues, en amont du fleuve, du côté du nord. Les registres remontent jusqu'à deux siècles : en

1684. On sait qu'il y avait, à Saint-Augustin et peu de temps après la fondation de Québec, quelques habitants desservis par des missionnaires allant de Québec dans "les hauts." Ces serviteurs du bon Dieu déposaient les rapports de leurs missions, avec actes de baptême, mariage et sépulture, soit à Québec, soit à Trois-Rivières, ou ailleurs.

Avant l'arrivée du révérend messire Pilote à Saint-Augustin, nous a dit une personne fort respectable de cette paroisse, il n'y avait ni inscriptions sur les croix de ce champ des morts, ni aucun monument; rien, en un mot, qui rappelât la mémoire de ceux qui ne sont plus. Aujourd'hui, le cimetière de cette paroisse est un des plus beaux cimetières de campagne du pays; s'il n'en est pas le plus beau. Nous invitons les lecteurs de la *Lyre d'Or* à bien vouloir nous suivre dans cette "république des morts," suivant la belle expression de Châteaubriand.

II.

En entrant par la porte du sud, vous êtes dès les premiers pas dans l'"Allée des anges." Pourquoi ce nom? Parce que là sont enterrés les restes des enfants morts à un âge où le péché n'a encore pu souiller l'innocence baptismale. Ils dorment là, ces petits êtres arrachés à l'amour maternel; et des fleurs, cultivés par des mains de mères que la religion seule a pu consoler, couvrent ce gazon, emblème de la félicité dont jouissent déjà ces enfants dans le sein de Dieu.

Après l'allée des anges, vous arrivez à l'"Allée Saint-Amable." Ce nom lui vient de l'amour que les paroissiens portent à un prêtre qui leur rend au centuple leur affection: M. Amable Blanchet qui, au temps de l'épreuve, n'a pas voulu se séparer de son ami; l'a suivi ici, y mourra et dormira dans ce même cimetière son long sommeil à côté de celui qu'il a tant aimé sur cette terre, et au milieu de cette brave population qu'il a si souvent bénie. Ces deux tombes, celle de M. Blanchet et de M. Pilote, diront à la génération qui les suivra toute la puissance de l'amitié chrétienne et tout le bien qu'elle peut accomplir dans une paroisse docile.

Nous sommes maintenant dans l'Allée de "Saint-Joseph" Sur les bords de cette allée

dédiée au patron des artisans, se trouvent rangés les plus beaux souvenirs des vivants aux morts.

Au fond et le long du mur formant la limite du cimetière, au nord, on voit 14 croix noires, portant les inscriptions appropriées, placées à quelques pieds les unes des autres. Au pied de ces croix vous voyez un prié-dieu modeste: tous ces signes de la Rédemption forment partie d'un chemin de croix érigé sur la tombe des morts et dont la tête se trouve sur l'allée "Saint-François," longeant le mur du nord. L'idée de cette voie douloureuse sur ce terrain arrosé de larmes est bien touchante, et porte en elle-même un trésor de consolation. En cet, qui pourrait se plaindre de la perte d'un être chéri en parcourant les quatorze stations de la route du calvaire? En voyant le Juste si cruellement maltraité? En le voyant marcher au supplice, non seulement sans se plaindre, mais priant pour ses bourreaux!

III.

Au fond de l'allée "Saint-Joseph," un peu en dehors du mur formant la limite, vers le sud, l'œil découvre une jolie statue de ce grand saint, si chère à la population de notre pays. Sur le socle de cette statue, de grandeur naturelle, on lit:

Jésus — Marie — Joseph

je vous donne mon cœur, mon esprit, ma vie!

Assistez-moi dans ma dernière agonie!

*Faites que je meure en paix, en
votre sainte compagnie!*

A quelques pas de cette statue, à l'angle formé par la réunion des murs du nord-est et du sud, on peut admirer la grotte de Notre-Dame de Lourdes. La sainte Vierge est debout dans la grotte formée de cailloux mous-sus. A ses pieds, à genoux, se tient dans l'attitude de l'extase et un cierge à la main, Bernadette Soubirous. Pour compléter l'illusion, un petit cours d'eau coule à quelques pas du cimetière et rappelle le geyser de Lourdes, devenu si célèbre depuis les apparitions miraculeuses.

L'allée "Saint-François" part de l'allée "Saint-Joseph," et se rend, en longeant le

côté nord de l'église, jusqu'à la porte de sortie. Elle est, comme les autres allées, bordée de tombes, surmontées de croix et recouvertes de fleurs.

Il y a quelque chose de bien consolant dans le culte des morts, cette relation qui existe entre l'Eglise militante et l'Eglise souffrante. Cette union nous rapproche de ceux que nous avons aimés sur cette terre; et prier pour eux adoucit le chagrin de la séparation et répond à un besoin du cœur que notre religion seule a compris.

Il est à peine nécessaire, je crois, de dire que "l'allée Saint-François" rappelle le nom du curé bien-aimé de la paroisse, M. François Pilote.

IV.

De toutes ces beautés du cimetière de Saint-Augustin, il me reste à parler de la plus grande, sous le rapport du souvenir et de l'art. Pour en parler dignement, il faudrait une plume plus habile que la mienne.

A quelques pieds de l'angle formé par les allées Saint-Joseph et Saint-François, M. Pilote a fait élever cinq statues de grandeur naturelle. Ce groupe représente le Calvaire et toutes ses douleurs, devenues la joie et le bonheur du genre humain. Il y a là le Sauveur crucifié, les deux larrons, et, au pied de ces trois gibets, saint Jean, à la droite de la croix de son divin Maître, et, à gauche, la "Mère de Douleur," les yeux attachés sur son Fils.

Sur la figure du Christ, couverte de crachats et de sang coagulé, sont empreintes avec une rare expression toutes les douleurs de l'agonie.

La tête du larron, à droite, est penchée sur l'épaule gauche et la figure a perdu toute empreinte de désespoir depuis que ce premier converti, aux portes de l'éternité, a entendu la promesse du Sauveur. Un rayon de bonheur illumine le visage de celui que l'Eglise a surnommé le "Bon Larron."

À gauche, se trouve le mauvais larron portant sur sa figure toute l'expression de la méchanceté, de la haine et du désespoir terrible des damnés. Suivant moi, ces trois statues sont, chacune dans son genre, remarquables sous le rapport de l'art. Le groupe entier, formé de bronze, a été coulé en France.

A. BÉCHARD.

(Pour la Lyre d'Or)

SUR LE FLEUVE

DE LA

VIE.

Aux derniers jours de l'année.

Les poètes ont eu raison de comparer la vie à l'onde fugitive d'un torrent; car voyez avec quelle rapidité vertigineuse les flots de nos jours se succèdent; nous ne faisons que de naître, à peine vingt printemps ont répondu à nos tendres sourires, et déjà le tiers de nos ans s'est écoulé. Il y a douze mois encore [il me semble que c'est hier], l'aurore d'une nouvelle année s'annonçait radieuse et remplissait nos cœurs de rêves joyeux, de douces espérances: tout a fini; tout a disparu!

Pendant, en ce fleuve de la vie, où nous voguons sans crainte, balancés mollement dans la barque du temps, nous ne nous apercevons pas de la rapidité de notre course; tout nous sourit, tout nous enchante, nous ne rêvons que bonheur! En effet, les ondes encore limpides ne semblent agitées que pour caresser notre nacelle; la rive est embaumée de l'arôme des fleurs les plus exquises; les zéphirs soufflent amoureusement sur notre passage; aucun nuage ne trouble l'azur des cieux. Goûtons ces douceurs, disons-nous, le voyage est si beau! Cueillons des fleurs en passant près de la rive et respirons-en le doux parfum.

Oh! insensés que nous sommes! que faisons-nous? O mortel assoupissement! sortons de notre sommeil: déjà j'entends de loin les cataractes mugissantes, qu'il nous faudra bientôt franchir; préparons nos forces, armons-nous de courage. Déjà notre nacelle est emportée avec plus de rapidité; le ciel se couvre de sombres tempêtes; les vents se déchangent contre nous avec plus de fureur; des abîmes sans nombre s'entrouvrent sous nos pas: qu'allons-nous devenir? Et quand la barque du temps aura franchi ces écueils, essuyé ces tempêtes, pour aller se briser, au grand naufrage de la mort, sur le rocher de l'éternité, aurons-nous assez de force pour nous attacher aux flancs de ce rocher et escaler la cime céleste; ou serons-nous précipités dans l'abîme sans fond ouvert sous nos pieds? Vivons dans la crainte de Dieu, vivons amis du devoir, appuyés sur le bras de la religion et de la prière, en jetant un regard de confiance sur Marie, l'étoile de la mer, et nous serons en paix. RÉGINE.

Montréal, 15 mai 1889.

Gallerie Nationale.

NOTES BIOGRAPHIQUES.

SON ÉMINENCE

LE

Cardinal Sacconi,

ÈVÈQUE D'OSTIE ET DE VELLETRI.

L'Éminentissime Cardinal SACCONI, décédé à Rome le 25 février dernier, est né à Montalto, ville épiscopale située dans la Marche inférieure, et célèbre par la naissance de l'immortel Sixte v.

Né le 9 mai 1808, il fit preuve, dès l'enfance, d'une intelligence extraordinaire. Il accomplit le cours de ses études, dans sa ville natale, avec une telle rapidité et un tel succès, qu'à vingt-et-un ans il était professeur des sciences philosophiques.

Étant venu ensuite à Rome, il suivit les cours de droit à l'Université de la Sapience, et y fit l'admiration de ses maîtres.

Ayant été ordonné prêtre, il fut choisi malgré sa jeunesse pour vicaire-général, par l'évêque de Montalto.

En 1839, il fut nommé auditeur de la nonciature récemment rétablie à Turin, et, en 1846, chargé d'affaires près le grand duc de Toscane. Dans cette mission, il soutint d'un cœur intrépide les droits de l'Église et du Saint-Siège, et donna à cette nonciature une vie nouvelle, en remplissant avec éclat et élévation les obligations qu'elle imposait.

Deux ans après, le Souverain Pontife envoya Mgr Sacconi en Bavière, avec le titre d'internonce apostolique, en résidence à Munich. Le concordat conclu en 1855 entre l'immortel Pie IX et l'auguste empereur François-Joseph Ier.

En récompense, Mgr Sacconi fut nommé Archevêque de Nicée dès 1851, et en 1853 fut transféré à la nonciature de Paris.

C'est ainsi que le distingué prélat gravit les degrés qui le conduisirent au Cardinalat, auquel le Pape Pie IX, à l'applaudissement universel, le promut dans le Consistoire du 27 septembre 1861.

Au moment de sa mort, l'Éminentissime Cardinal était évêque d'Ostie et de Velletri, Doyen du Sacré Collège et Pro-Dataire de Sa Sainteté.

SON ÉMINENCE

LE

Cardinal Manning,

ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER.

Le chef de l'Église catholique en Angleterre, Henry Edward MANNING, est non seulement éminent dans ses relations ecclésiastiques mais encore comme chef de la réforme sociale. C'est un travailleur vigoureux dans le sens de l'énergie et de l'activité du dix-neuvième siècle.

En compagnie d'hommes éminents, représentant diverses dénominations religieuses, ou aucun corps religieux, il a aidé et encouragé de sa plume et de sa parole le mouvement philanthropique de cet âge. Il s'est souvent occupé de la tempérance.

Ses discours sont clairs et d'un style châtié, simples et expressifs, sympathiques et en même temps très dignes. Ils dénotent invariablement l'influence propre au classique délicat, au philanthrope et au chrétien.

Le Cardinal Manning est né à Lotteridge, Herts, le 15 juillet 1803, et son père était un marchand de Londres.

"Harry" Manning, comme l'appellent encore les rares survivants de ses contemporains, fit son éducation à Harrow, sous la direction du Sr George Butter, plus tard doyen de Peterboro et père du maître de la Trinité.

De Harrow il alla à Ballial, et de là à Merton. Il épousa une demoiselle Sergeant, de Lavington, dont la sœur aînée fut la femme de l'évêque Wilberforce. Madame Manning mourut peu d'années après son mariage, pendant que M. Manning était recteur de Lavington et archidiacre de Chichester.

Il abjura le protestantisme et entra dans l'Eglise de Rome, à l'occasion du jugement de Gorham, mais il était depuis longtemps dégoûté de l'Eglise d'Angleterre, où ses talents naturels pour l'administration et le gouvernement n'avaient jamais pu trouver leur champ d'action.

Il entra dans la société des "Oblats de St. Charles," résida durant quelques années à Rome, et devint l'un des plus intimes conseillers de Pie IX, qui, à la mort du cardinal Wiseman, en 1865, le nomma au siège épiscopal de Westminster, bien que son nom ne fut pas au nombre des trois noms : *Dignus*, *Dignior* et *Dignissimus*, fournis par le chapitre de Westminster au choix du Pape.

Il fut consacré le 9 juin 1865, et élevé au cardinalat le 15 mars 1875. Ainsi la vingt-cinquième année de son épiscopat arrive le 9 juin de la présente année, mais son jubilé n'aura lieu qu'à la fin de l'année.

Mgr. J. B. Z. Bolduc,

Prélat domestique de Sa Sainteté.

Le vénéré prêtre, dont nous publions les brèves notes qui suivent, est décédé au palais cardinalice de Québec le mois dernier.

Voici les renseignements publiés par les journaux de Québec, en attendant une plus ample biographie.

Jean-Baptiste-Zacharie Bolduc, fils de Joachim Bolduc et de Madeleine Lessard, naquit à Saint-Joachim, le 30 novembre 1818. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre, le 22 août 1841.

Immédiatement après sa consécration, il partit pour les missions sauvages de la Colombie, où il demeura jusqu'en 1850. De retour à Québec, il séjourna quelque temps au séminaire, et devint successivement vicaire à Saint-Roch de Québec, (1851,) aumônier de l'hôpital de la Marine, et chapelain de l'asile des aliénés de Beauport. En 1867, il fut nommé procureur de l'archevêché où il a constamment séjourné depuis.

Lors de l'élévation de Mgr Taschereau au

cardinalat, Mgr Bolduc fut nommé prélat domestique de Sa Sainteté.

Mgr Bolduc est l'auteur de quelques ouvrages, entre autres, des *Lettres sur les missions de la Colombie* et des *Relations de voyages*.

Mgr Bolduc n'était pas seulement respecté par ceux de notre croyance, il jouissait aussi de l'estime et du respect universels parmi la population protestante.

Sir L. H. Lafontaine.

JUGE EN CHEF.

Contemporain des Papineau et des Taché, et reconnu pour un légiste distingué, sa principale gloire, est d'avoir été le premier Canadien-Français fait ministre de son pays.

Louis Hypolite Lafontaine, né en 1807, avait été le représentant du comté de Terrebonne de 1830 à 1838; de la quatrième division du comté d'York, (Haut-Canada) de 1842, à 1844; de nouveau Terrebonne: 1844-1848.

C'est en 1842, qu'il parvint au poste de premier ministre du Bas-Canada, et une seconde fois en 1848. De là en 1851, il passa sur le banc judiciaire où il fut nommé, deux ans après, juge en chef du Bas-Canada.

En 1854, il occupa la présidence de la cour Seigneuriale.

Ses principaux titres honorifiques, furent ceux de Baronet du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, et Commandeur de l'Ordre Romain de la Milice Dorée.

Sir L. H. Lafontaine est décédé en 1854.

J. H. CHARLAND,

L'hon. L. O. Loranger,

Juge de la Cour Supérieure.

L'hon. Louis-Oursime Loranger, l'un des juges de la cour Supérieure de la province de Québec, naquit à Ste Anne d'Yamachiche, le 10 avril 1837. Il est fils de Joseph Loranger.

ger et de Marie-Louise Dugal, et frère de feu l'hon. juge T. J. J. Loranger, commandeur de l'Ordre de Pie IX, qui mourut en 1885, de feu le Rév. C. A. Loranger et de J. M. Loranger, conseil de la Reine. Il fit son cours classique aux collèges de Montréal et de Ste Marie.

Admis au barreau de la province de Québec, le 3^e mai 1858, il entra de suite en société avec ses deux frères, feu l'hon. T. J. J. Loranger, qui était alors l'un des membres de l'administration de Macdonald-Cartier, et J. M. Loranger, C. R.

Il pratiqua jusqu'au 5 août 1882, époque à laquelle il fut nommé juge puisné de la cour Supérieure de Québec, position qu'il occupe actuellement.

En février 1868, le juge Loranger fut nommé conseiller municipal de la cité de Montréal. Deux fois, les électeurs le réélirent, par acclamation.

En 1875, il se présenta pour la première fois à l'électorat du comté Laval, et fut envoyé à l'Assemblée Législative. Partisan de Boucherville, il ne tarda pas à être reconnu comme un des chefs du parti conservateur et il se fit une grande réputation d'orateur. Il prit une part importante dans la discussion du coup d'état de Letellier. Trois fois consécutivement il fut réélu par acclamation député du comté Laval.

Après la défaite de l'administration Joly, on lui offrit le portefeuille de procureur-général, qu'il accepta, (novembre 1879) et qu'il garda jusqu'à son élévation au Banc en 1882.

La codification des statuts provinciaux et les réformes judiciaires terminées, en 1887, furent commencées quand il était procureur-général, sous l'administration Chapleau-Loranger.

Le juge Loranger est un travailleur intatigable. Durant le cours de sa carrière parlementaire, il trouva le temps de s'occuper des intérêts de sa nombreuse clientèle. Il était considéré comme l'un des meilleurs avocats de Montréal. Son éloquence est facile et gracieuse; il a le jugement sain et ne se prononce jamais qu'à bon escient.

Il épousa en premières noces Mlle Rosalie Laframboise, fille de feu l'hon. M. Laframboise, de laquelle il eut plusieurs enfants, et

en secondes noces Mlle Valois, fille de feu N. Valois, Ecr., de Montréal.

Pamphile Le May,

PUBLICISTE,

ET

Membre de la Société Royale.

M. Pamphile Le May naquit à Lotbinière le 5 janvier 1837, du mariage de Léon Le May et de Marie-Louise Auger.

Il fit son cours d'études au séminaire de Québec. Il laissa l'étude du droit pour se livrer à celle de la théologie, mais sa santé l'obligea bientôt à sortir du collège. Il se fit recevoir avocat.

De même que Fréchette et plusieurs autres, Le May séjourna aux Etats-Unis.

"Le May,—dit M. Fréchette,— est le plus populaire des poètes Canadiens, parce qu'il a eu l'heureuse idée de se faire le chantre de nos mœurs nationales, de nos scènes villageoises, de nos campagnes.

"Il pouvait emboucher le clairon de l'histoire,— son grand poème sur *Jacques Cartier* le prouve.

"En doux songeur bucolique qu'il est, il a préféré caresser du doigt la flûte virgilienne, assis par l'imagination sous les grands ormes de Lotbinière, qui ont abrité son enfance, et dont les rustiques harmonies bercent toujours son rêve.

"Il a chanté le peuple, avec ses traditions, ses croyances, ses coutumes patriarcales, ses fêtes naïves.

"Le peuple l'en a récompensé en lui accordant un prestige légitimement conquis, et en lui vouant une admiration méritée."

Les productions de M. Le May sont nombreuses et très en vogue. Il a adopté plusieurs genres: la fable, l'histoire et le roman. Son œuvre principale est sans contredit *Toukourou*, nouvelle édition corrigée du poème auquel l'auteur avait d'abord donné pour titre: *Les Vengeances*. Cette dernière œuvre semble être le genre de prédilection du poète.

Il publia les *Essais Poétiques*, en 1886, qui obtinrent un grand succès. Ses romans sont:

Le Pèlerin de Ste. Anne, Picouac et l'Affaire Sougraine, etc.

Il est actuellement le conservateur de la bibliothèque parlementaire à Québec, et l'un des collaborateurs de la *Lyre d'Or*.

"Le May et moi, —dit Fréchette,— nous sommes plus que des confrères en lettres et des collègues de la Société Royale, nous sommes camarades d'études, amis de cœur, presque compagnons d'enfance."

J. B. Caouette,

Poète et Littérateur.

M. J. B. Caouette est né à St. Sauveur de Québec, le 29 juillet 1854. Il entra au séminaire de Québec en 1864, mais deux ans plus tard (le 14 octobre 1866) un incendie ayant dévasté toute la paroisse de St. Sauveur et ruiné tous ses habitants, le père de M. Caouette, une des victimes de ce terrible désastre, dut retirer son enfant du Séminaire pour lui faire apprendre un métier. Il le plaça dans un magasin de confiseur, tenu par M. J. B. Bluteau, aujourd'hui résidant à Montréal.

L'enfant accepta avec courage son nouvel état et travailla dans ce magasin pendant plusieurs mois.

Un jour, un ami de la famille, M. le notaire Philéas Huot, directeur du bureau de poste de St. Roch, proposa à l'apprenti confiseur de venir travailler à son bureau. L'enfant que le métier commençait à fatiguer, entra au service de M. Huot. Celui-ci s'aperçut que l'enfant avait un goût passionné pour la lecture, qu'il lisait avec fruit et, en homme d'étude qu'il était lui-même, il se mit à cultiver sérieusement cette jeune intelligence.

Quatre ou cinq ans plus tard, l'enfant consacrait la moitié de son petit salaire au paiement des leçons qu'un professeur lui donnait tous les soirs, de six à huit heures. Après avoir pris ses leçons, l'enfant étudiait jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, c'est-à-dire qu'il usait sa vue à étudier pendant que les enfants de son âge s'amusait ou dormaient paisiblement. Il garda ce professeur pendant six années consécutives. Ce genre de vie et cet excès de travail influèrent considérablement sur son caractère et le vieillirent avant le temps.

Invité un jour à faire un discours politique (il n'avait que 17 ou 18 ans) en faveur de M. Bonaventure Caron, qui se présentait dans

Québec-Est, contre M. P. V. Va'ia, il dut s'exécuter et obtint un véritable succès. Ce début le décida à s'occuper activement de politique. En effet, durant plusieurs années, il prit une part assez considérable aux luttes des partis politiques dans le district de Québec.

Mais en 1878, lors de l'arrivée du parti conservateur au pouvoir, il cessa de se mêler de politique, et, depuis cette date, il ne s'est occupé que de littérature et de projets patriotiques. Il a été, pendant 5 ans, le président de la société St. Jean-Baptiste de St. Sauveur, et c'est lui qui a donné à la société susdite cette belle devise: "Religion, Patrie, Colonisation!" Nos lecteurs savent que cette société consacre tous ses revenus à l'œuvre admirable de la colonisation; ce but est vraiment patriotique et devrait être adopté par les autres associations nationales.

M. Caouette est un patriote dans le vrai sens du mot. Il prend chaque année une grande part à l'organisation de la fête St. Jean-Baptiste dans toute la ville. Au banquet donné l'été dernier par la société St. Jean-Baptiste de Québec, et auquel assistèrent nos premiers Canadiens du pays, c'est lui qui avait été choisi pour proposer la santé de la presse; il s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur: les éloges que les journaux lui adressèrent le lendemain en font foi.

M. Caouette a épousé, il y a 4 ou 5 ans, Melle Mathieu, fille de M. J. Mathien, riche entrepreneur de cette ville, et sœur du révérend M. O. E. Mathieu, professeur de philosophie de l'Université Laval de Québec.

Comptable et correspondant au bureau des postes de Québec, il emploie la plupart de ses loisirs à la culture de la poésie. Les journaux du Canada sont toujours fiers de publier ses vers qui renferment de nobles idées émises dans une belle langue.

C'est un de nos poètes nationaux dont les écrits ont traversé les mers pour obtenir la palme que nos compatriotes de la vieille France accordent toujours au talent.

Sur 587 concurrents, au concours de l'Académie des Muses Santonnes (France), M. J. B. Caouette a obtenu une médaille d'argent, pour un recueil de poésies composé de 2000 vers.

Ce succès, dont il a le droit d'être fier, fait jaillir beaucoup d'honneur sur notre littérature.

Collaboration.

(Pour la *Legge d'Or*)

Chronique.

Le chérubin Printemps n'est pas sur un lit de roses, paraît-il.

Ce n'est pourtant point ce qu'il rêvait.

Il avait si glorieusement triomphé, cette année, du bâton noueux du vieil Hiver qu'il s'attendait bien à passer ses trois mois de royauté au sein des fêtes et des plaisirs.

Il comptait sans l'Été, ce preux bouillant et ambitieux qui veut absolument lui enlever son sceptre, et se tailler un règne de six mois aux dépens d'autrui.

Le jeune Printemps a beau protester que l'heure de sa retraite n'a pas encore sonné, qu'il n'a pas eu le temps de disposer par les vallons et par les collines, toutes ses corbeilles de fleurettes et de feuillages ; que ses harmonieux concerts d'artistes ailés, dans les forêts et les bocages, sont à peine organisés, le chevalier Été reste inflexible.

— Je sais faire cela aussi bien que toi, riposte-t-il cavalièrement, vite, décampe ! ou mes soldats vont te brûler les ailes, et te faire rôtir dans la pourpre.

Et avant que le petit roi des bourgeons et des sèves pût rallier ses sujets dispersés, l'Été envahissait son territoire et l'acculait jusque dans la dernière grotte de ses domaines.

Là, les effluves estivales et les plus ardents rayons de soleil lui firent bientôt un siège en règle, et, par les ajours du roc, soumirent son épiderme tendre et rosé à un bain de vapeur tellement surchauffé que nos bains turcs les plus élevés de température, n'étaient que des douches d'eau froide auprès.

On devine les sueurs qui perlèrent sur son auguste personne, et si un gros nuage de pluie, escorté de brises fraîches ne fut venu promptement à son secours et n'eût mis les assiégeants en fuite, qui sait s'il n'eût pas fini par capituler, plutôt que de servir, un jour, de bouilli royal sur la table de son adversaire.

Mais, si le Printemps respire, il n'est pas encore sauvé. Bientôt le nuage poursuivra

sa route sur l'azur des cieux, et quand il sera loin, bien loin, l'ambitieux Été qui ne compte pas les échecs, quand il flaire un triomphe, reviendra à la charge avec une nouvelle impétuosité. Le jeune souverain pourra-t-il alors, encore une fois échapper à la cuisson, et garder son sceptre jusqu'au 21 juin ?

C'est le secret de l'avenir !

Le secret de l'avenir !

Voilà un gros point d'interrogation qui, tout en inquiétant le Printemps nous intrigue passablement nous aussi.

Chaque jour, nous nous enfonçons davantage dans ces sentiers mystérieux qu'on peut appeler les dédales de la vie, sans trop savoir si la route choisie aboutit à un abîme ou à une oasis, si nos lendemains seront sombres ou ensoleillés.

Aussi, à quels moyens n'a-t-on point recours pour se soustraire à cet imprévu qui est l'apanage de tous, mais que tous n'aiment point à un égal degré.

Dieu seul connaît l'avenir ; voilà une vérité élémentaire que personne ne devrait ignorer, et cependant, combien vont demander aux *clairvoyants*, aux cartomanciennes, aux graphologues, etc., la solution de problèmes que ces prétendus devins ne connaissent pas plus que ceux qui commettent la sottise de venir les consulter.

Mais, peut riposter une Elizabeth quelconque, la tireuse de carte m'a dit que j'aimais bien mieux mon cavalier blond que mon cavalier brun, que je recevrais bientôt une lettre de celui que je préfère, que je ferais un petit voyage et que je me trouverais dans une grande compagnie où je m'amuserais énormément ; or, tout est arrivé comme elle me l'avait prédit. Donc !

— Donc, seule conclusion possible, et c'est ce que vos lèvres laissent entendre, les tireuses de carte connaissent l'avenir. Mille pardons, mademoiselle, si je me permets de tirer de votre horoscope une conclusion différente. Vous croyez votre oracle bien savante, n'est-ce pas ? Je parie que la première venue peut monter sur le trépied et jouer à la sibylle tout aussi bien qu'elle. Vous n'y avez pas pris garde, mais votre pythonisse vous a

fait poser, et, à votre insu, vous lui avez livré tous les petits secrets nécessaires pour mener son petit commerce à bonne fin. Et d'abord étiez-vous une jeune fille ou une femme mariée ? Question épineuse, n'est-ce pas ? Il y a si peu de différence entre une jeune fille et une jeune mariée. Pour s'en tirer votre augure a fait de votre extérieur un examen minutieux ; pas un petit détail ne lui a échappé. Elle a remarqué beaucoup de bagues à vos doigts, mais pas un seul jonc, mille petits riens de votre chapeau lui ont aussi révélé d'excellentes choses et elle s'est dit : "Elle est encore demoiselle." Or une demoiselle n'a-t-elle pas toujours un ou deux amants ? Règle générale, oui, Quand bien même n'en auriez-vous eu qu'un, c'était vous flatter, que de vous en prêter deux. "Vous avez deux cavaliers, un blond..." aucun trépassement ne se manifeste sur votre figure "et un brun ;" vous avez rougi légèrement, c'était tout ce qu'il fallait à notre cartomancienne qui vous lorgnait du coin de l'œil, pour décréter que vous préférerez le brun. "Celui-ci, poursuit-elle, vous le voyez.....vous le voyez....." une expression chagrine de votre physionomie lui a encore dit ce qu'elle voulait savoir, et le mot "rarement" s'est imposé. C'est avec ce "rarement" qu'elle a encore pu vous dire que vous recevriez bientôt une lettre de votre cavalier brun et ainsi de suite pour toutes ses autres prédictions prétendues accomplies. Comme vous le voyez, il n'y a dans tout ceci que de l'observation et du hasard, et de la science de l'avenir, point !

Jé demande bien pardon aux lectrices de la *Lyre d'Or* d'avoir mis une de leurs compagnes en cause, à ce sujet, mais comme, de nos jours, les minois jolis entourent de plus en plus le trépied de nos prêtresses de carreau et de pique, et forment ainsi le plus fort contingent des recrues du chevalier Ridicule, j'ai cru que la meilleure galanterie possible dans le moment était de crier gare à celles de nos amies qui pourraient s'oublier et de leur montrer combien la conduite de leurs sœurs qui cultivaient le langage des cartes au salon, en n'y voyant qu'un simple jeu de hasard comme dans le whist, le casino, le bésique, est bien plus rationnelle et digne.

À celles qui voudraient être édifiées davantage sur les tireuses de carte, je leur conseille la lecture d'une intéressante chronique de M. Léon Leduc. [*]

La dernière livraison du *Canada-Français* renfermait une remarquable poésie de M. Napoléon Legendre, intitulée *Le Poète*.

C'est, croyons-nous, la plus forte que l'auteur des *Echos de Québec* ait publiée jusqu'ici.

On n'y rencontre pas un seul vers faible. Dès le début, le poète s'élève à des hauteurs auxquelles peu de nos célébrités peuvent atteindre, et, jusqu'à la fin, il continue à planer du même vol sublime.

Franchement, pour la perfection de la forme, l'énergie des expressions, la limpidité du style, la noblesse des pensées et l'élevation des sentiments, je préfère *Le Poète* à la plupart des piécettes répandues dans *Perce-Neige*, et si M. Legendre sait se maintenir à ces hauteurs, nous serons heureux de saluer bientôt en lui un digne émule des Crémazie et des Fréchette.

Terminons par la note gaie.

En parcourant le *Fantasque*, pas le "Fantasque" de M. Aubin, mais un homonyme fondé à Québec, le 19 novembre 1857, j'ai rencontré dans le voisinage des annonces, un avis que je transcris ici pour l'édification des amateurs de curiosités historiques.

AVIS.

"Les demoiselles qui désirent n'être pas privées de la compagnie des jeunes messieurs pendant les soirées, sont priées de substituer à la crinoline une autre mode plus commode et moins embarrassante. Les jeunes messieurs sont d'avis de suivre l'exemple de la jeunesse de Strasbourg, en Bavière, qui viennent de prêter un serment solennel de ne plus danser avec une demoiselle affublée de la crinoline.

Par ordre du grand Comité,

ZÉPHIRIN,

Secrétaire.

5 avril 1858.

Et vous croyez que si la tournure a remplacé la crinoline c'est grâce à cet ordre signi-

(*) Voir le *Monde illustré* du 11 mai 1859.

ficatif des galants puristes du grand Comité de Québec? Détrompez-vous! Dans le numéro suivant une correspondante qui ne paraît pas avoir froid aux yeux vint coiffer gentiment Zéphirin et consorts d'un bonnet qui ne dut leur plaire qu'à demi :

“ Messieurs les collaborateurs,

Dans votre feuille du 8 courant, M. Zéphirin donne avis “que les messieurs ne veulent plus danser avec les demoiselles qui portent des crinolines.” Ma foi, M. Zéphirin, vous êtes gentil! vous êtes à ravir!! Mais aussi comme vous allez vous ennuyer, si toutes les demoiselles tiennent leur promesse. Elles ne veulent plus danser avec les jeunes gens, elles danseront seules : et vous, M. Zéphirin, si vous voulez danser, vous serez donc obligé de faire comme les messieurs de l'Université. Oh! ça va être amusant! Vous m'inviterez, n'est-ce pas, pour vous voir à travers le trou de la serrure!!

HENRIETTE.

L'histoire ne dit point ce que fit Zéphirin, mais comme les crinolines continuèrent à faire fureur jusqu'à leur exécution en grand par dame la mode, on peut dire en toute sécurité que messieurs du grand Comité n'obligèrent pas les demoiselles à tenir leur promesse et que l'espégle Henriette n'eut point l'occasion de commettre une indiscrétion par le trou de la serrure.

CHAS. M. DUCHARNE.

Montréal, 15 mai 1889.

Corrections.

Décidément, protes, vous avez juré ma perté. J'écris :

Gaze des baisers, des souris.

Vous imprimez :

Gare aux baisers des souris,

Jé corrige et vous venez avec une nouvelle variante :

Gage des baisers, des souris

Le mot GAZE vous paraît bien indigeste!

C. M. D.

DIXIEME CONVENTION

DES

Canadiens-Français.

DES ÉTATS RÉUNIS DE

New-York Vermont et New-Jersey.

La dixième convention des Canadiens-français des États-Unis réunis de New-York, du New-Jersey et du Vermont se réunira à New-York le 1er juillet prochain. Chaque paroisse canadienne-française et chaque association n'ayant aucun rapport avec les sociétés secrètes sont invitées à se faire représenter par trois délégués.

Les membres du clergé n'ont pas besoin d'une délégation spéciale; leur caractère sacerdotal et leur mission apostolique sont des titres plus que suffisants à leur part d'action dans toute assemblée où se discutent et se résolvent les questions qui intéressent les nationalités et les peuples. Les délégués devront fournir sur leur localité respective les statistiques et les renseignements les plus précis et les plus complets. On le comprend, ces informations précieuses jointes à celles déjà recueillies pendant les précédentes conventions deviendront, surtout par la voix de la presse, des moyens puissants et sûrs de servir, de protéger nos intérêts nationaux en ce pays.

Le Comité Exécutif offre humblement à la considération des délégués les sujets suivants de discussions, qu'ils pourront traiter s'ils le désirent ou les rejeter suivant le cas:

1o. Du besoin, de l'utilité des Conventions d'États, et des moyens à prendre pour en augmenter le succès?

2o. Des moyens de maintenir et de rendre plus efficace nos écoles paroissiales; le genre d'enseignement qui devrait y être donné; et la possibilité d'obtenir une classe de français dans les écoles publiques de l'État?

3o. Quels sont les meilleurs moyens de sauvegarder les intérêts de nos nationaux dans l'État de New-York?

4o. Doit-on encourager la naturalisation, ou favoriser le retour au pays?

5o. Que pense-t-on de l'annexion?

6o. Ratification des résolutions adoptées à la convention générale de Naahua l'an dernier.

Collaborateurs de la LYRE D'OR.

Amiot, (Guillaume) Québec.

Aubé, (Ed.) Journaliste, Ottawa.

Béchar, (A.) Ottawa.

Brulé, (Rév. J. U.) Saull-au-Récollet.

Bruyère, (B. de la) St. Hyacinthe.

Caouette, (J. B.) Québec.

Champagne, (Nap.) Ottawa.

Charland, (J. Hermas) Montréal.

Comcan, (Dr. F.X.) Petit Rocher, N. B.

Cotret, (Dr. Elph. A. de) Montréal.

Cullen, (A. A.) Digby, N. E.

De Celles, (A. C.) Ottawa.

De Montigny, (B. A. T.) Chevalier de
Pie ix., St. Jérôme.

Desaulniers, (F. L.) Yamachiche.

Diek, (Dr. Eugène) St. Agapit.

Dionne, (Dr. N. E.) Québec.

Drapeau, (Stanislas) Ottawa.

Ducharme, (Chas. M.) Montréal.

Daval-Thibault (Dme. Anna) Fall River

Fancher, (de St. Maurice) Québec.

Garneau, (A.) Ottawa.

Gauvreau, (Chas. A.) Isle-Verte.

Gélinas, (Sévère) Ottawa.

Gladu, (R. P.) Oblat, Québec.

L'Ecuyer, (Eugène) St. Raphaël.

Legendre, (Napoléon) Québec.

Le May, (L. Pamphile) Québec.

Levasseur, (N.) Québec.

Lindsay, (A.) Ottawa.

Montpéti, (J. N.) Ottawa.

Poirier, (Hon. P.) Shédiac, N. B.

Renault, (Eugène) Montmagny.

Renault, (Raoul) Lowell, E. U.

Rouillard, (Eugène) Québec.

Roy, (Elzébert) Ottawa.

Smith, (Chevalier Gustave) Ottawa.

Sulte, (Benjamin) Ottawa.

Sylvain, (L. P.) Ottawa.

Taché, (Louis H.) Ottawa.

Thibault, (Charles) Ottawa.

La Lyre d'Or,

accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

DE

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires,

formant à la fin de l'année un superbe volume de 576 pages, se composant, entre autres matières, des travaux qui suivent :

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir : Philosophie, Eloquence, Discours, Critiques, Bibliographies, Voyages, Légendes et Œuvres d'imagination.

Religion.—EXTRAITS d'ouvrages où l'on expose les preuves de la Religion, les dogmes de la Foi, les règles de la Morale, etc. — RAPPORTS ET LETTRES édifiantes sur les Missions du Canada et des pays étrangers. — EXPOSÉ ET RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque fascicule mensuel.

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays. Aperçus sur l'histoire de l'Église et du Clergé. Études des mœurs et des monuments, etc.

Biographie.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

Archéologie.—Rapports, Inscriptions, Monuments, etc., tant du Canada que d'ailleurs, avec Mémoires sur les Fouilles, ou découverte de Ruines, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revue des concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Jurisprudence Ecclésiastique.—Analyse ou rapports sur les Causes les plus célèbres concernant les immunités des Curés et des Marguilliers, dans la Province de Québec, de même qu'à l'étranger.

Agriculture.—Travaux, Recherches, Découvertes et Perfectionnements. Système amélioré de cultures, et la vie des champs.

Chronique.—Analyse des rapports se rattachant à l'industrie, la finance, et aux événements sociaux les plus importants du monde entier.

LA
LYRE D'OR

Comme les beaux ayeux de Milton, qui puisaient la lumière dans ses raves d'or, les jeunes personnes s'adresseront à notre Revue pour des enseignements et celle éducation sérieuse qui sont l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA, 1er Juin 1899.

Suspension de la LYRE D'OR.

Avec le présent cahier de la *Lyre d'Or* se termine notre troisième semestre d'existence, et nous constatons avec amertume que plusieurs centaines d'abonnés, auxquels nous n'avons cessé d'adresser chaque mois notre publication, n'ont encore rien payé pour l'abonnement à cette Revue des Familles.

Cette ingratitude nous force à suspendre pour quelque temps la *Lyre d'Or*, dans l'espoir de trouver dans l'intervalle un successeur mieux protégé, et qui puisse apporter dans les consciences le règne du remords chez ceux qui retiennent ainsi le bien d'autrui injustement, et donner à cette publication de propagande religieuse, morale et sociale, un succès digne de la grande et belle mission qu'elle s'était imposé avec toute l'ardeur d'un courage spontané et sans bornes.

Si dans huit ou dix jours après la réception de ce dernier cahier nos ingrats lecteurs ne nous ont pas fait parvenir les trois piastres (\$3.00) qui nous sont dû par chacun d'eux, alors et sans autre avis quelconque, ils auront à répondre devant les tribunaux judiciaires de ce suicide volontairement prémédité et méchamment accompli par eux, et de payer à grands frais le prix d'un abonnement qu'ils ont jusqu'ici négligé d'accomplir.

Les lettres devront être enregistrées, et d'après la récente loi postale, chaque lettre doit porter en timbres la valeur de 8 centins, dont cinq pour l'enregistrement.

Decision Judiciaire

CONCERNANT LES JOURNAUX.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

Petite revue historique

DE LA

LYRE D'OR.

En fondant la *Lyre d'Or*, il y a dix-huit mois, nous avons lieu de croire que le but serait généralement compris, et que la plu-

part des âmes pieuses et avides d'exalter la gloire de Dieu viendraient nous aider dans cette tâche volontairement acceptée par nous; mais il n'en fut pas ainsi, car un très grand nombre de riches et florissantes paroisses, aux villages populeux, ne voulurent point y contribuer en souscrivant à la *Lyre d'Or*, selon l'appel chaleureux que nous crûmes devoir faire par l'émission de 30,000 circulaires répandues dans 800 paroisses de la province de Québec, avec grandes dépenses postales.

Dans ce programme-circulaire se trouvait indiqué à tous le but de la publication, son importance, etc., et nous ajoutions:

“ En face de la propagande que des apôtats font avec une constance et une énergie diaboliques, nous avons lieu d'espérer que les gens de bien, les amis de l'ordre, les défenseurs de la société, les vrais catholiques, enfin, viendront s'associer à nous pour combattre en commun le génie du mal, les mauvaises lectures qui causent tant de ruines dans les âmes!

On demeura silencieux!

Nous voulions faire aimer la vie au foyer de la famille; initier la jeunesse aux glorieux récits de notre histoire; et faire fortifier chez tous le devoir et la piété, par la reproduction des illustres travaux de Mgr de Segur, de l'abbé POSTEL, du R. P. SCHOUPE, jésuite, et autres auteurs catholiques. Toutes ces œuvres, embaumées des suaves parfums de l'histoire de l'Eglise et des sublimes beautés de la Foi, étaient bien de nature à faire pénétrer chez les lecteurs, et jusque dans les plus profonds replis de l'âme, le souffle fécond de ces grands penseurs catholiques.

On ne sembla pas s'émouvoir! Au presbytère comme dans la demeure du citoyen aisé, on fit la sourde oreille!

Afin de fixer davantage l'esprit public sur la nécessité qu'il y aurait de soutenir une semblable entreprise, nous ajoutions:

“ Comme le désire si ardemment le Souverain Pontife, — Notre Saint Père le Pape, — “ Il faut opposer avec persévérance, union et “ fermeté le génie du mal; s'abstenir ou garder un lâche silence, c'est trahir la bonne “ cause! car DIEU a dit, et la société menacée

“ a le droit de dire après Lui : *Celui qui ne sera pas pour moi, sera contre moi.* ”

Même silence !

Nonobstant cette tiédeur et cette indifférence, nous continuâmes la publication de la *Lyre d'Or*, avec l'espoir qu'une réaction favorable viendrait se produire à la fin de l'année, après la publication que nous venions de faire des adhésions aussi honorables que précieuses pour nous, et aussi vû que c'était la seule publication, pour ainsi parler, qui s'occupait de la propagation constante et suivie des doctrines et vérités fondamentales de la religion chrétienne, à part les nombreuses et intéressantes matières publiées dans chaque fascicule mensuel.

La solidarité fraternelle qui doit unir ensemble les membres d'une même croyance religieuse devait, selon nos prévisions, nous offrir un appui effectif ; mais nous constatâmes, plus tard, que cet appui nous manquait, après dix-huit mois d'un pénible labeur et avoir contracté une dette de cinq cents piastres qu'il nous faudra bientôt payer. Bien plus, nous fûmes contraint durant ces derniers six mois de redevenir typographe, après trente-trois années de repos, afin de ménager la dépense d'un salaire payé à un typographe engagé préalablement, et prolonger ainsi l'existence de notre chère publication ; et tout cela pour suppléer à l'indifférence des abonnés retardataires, cause de nos embarras actuels.

Quant à ceux qui nous ont si patriotiquement soutenu de leurs travaux, de leur influence et de leur bourse, qu'ils veuillent bien recevoir publiquement nos très sincères remerciements. Ils ont été l'âme et le soutien jusqu'ici de l'entreprise.

Il nous en coûte immensément, avouons-le, de quitter une œuvre aussi chère à notre cœur, et à laquelle nous y sommes attaché plus que jamais ; mais pour cause de santé précaire, à part les raisons ci-dessus exprimées, nous croyons que l'intérêt de notre famille exige ce sacrifice, tout en facilitant le projet désiré depuis longtemps d'aller vivre

dans l'une de nos patriotiques campagnes de la province de Québec, et y mourir, quand l'heure sonnera.

STANISLAS DRAPEAU.

A la recherche d'un Successeur.

Désireux de voir la *Lyre d'Or* continuer sa belle mission, nous nous sommes adressé à quelques personnes hautement qualifiées, pour leur proposer le projet de continuer la publication à leur compte et profit.

Il y a dans le clergé, et parmi les citoyens catholiques déjà engagés dans le journalisme, des esprits entreprenants qui ne craignent pas le travail ; des talents sérieux qui pourraient étendre davantage l'influence de cette publication, et en faire en même temps une entreprise payante.

En faisant l'achat de notre matériel d'imprimerie (caractères neufs),—expressément choisi pour les fins de la publication,—au coût qu'il nous revient (\$500), nous céderont gratuitement notre liste des abonnés, ainsi que le livre des expéditions par la malle. Quant au livre de comptes des abonnements dûs et non-payés, renfermant une somme à collecter d'environ \$800, pour 18 mois d'abonnement, nous le céderont pour le tiers du montant précité ; le tout à des conditions de paiements faciles.

A part le coût de l'imprimerie, la rentrée des abonnements, chaque mois, égalise la dépense mensuelle.

Si, dans un mois, il ne s'est présenté aucun acheteur, alors nous disposeront pour une autre fin ce matériel d'imprimerie. Dans ce cas, la publication de la *Lyre d'Or* cessera virtuellement d'exister, et les abonnés qui ont payé pour la présente année recevront une autre publication en échange, pour terminer l'année, ou ils seront remboursés d'une piastre, à leur choix. Nous entendons nous retirer avec honneur vis-à-vis de tous les intéressés, gardant pour nous seul les pertes à subir.

Pour plus amples informations, on devra s'adresser sous le plus court délai possible au soussigné,

STANISLAS DRAPEAU.

(P. O. Boîte 1069.)

Ottawa.

La Pentecôte.

La Pentecôte des Juifs, qu'ils appelaient *la fête des semaines, la fête de la loi, la solennité des moissons, le jour des premiers fruits*, avait été instituée par Moïse pour qu'Israël gardât à jamais le souvenir des commandements que le Seigneur lui avait enseignés au milieu des foudres et des éclairs sur le mont Sinaï.

La Pentecôte des Chrétiens est la commémoration d'une autre grande journée, de celle où le Saint Esprit, sous la forme visible de langue de feu, descendit sur les Apôtres, pour embrâser ceux qui devaient éclairer le monde.

Le Dieu descendant au Cénacle est le même que l'Éternel descendant sur Sinaï; sous l'ancienne loi, les tonnerres l'annoncent; sous la loi nouvelle, c'est un bruit semblable à un vent impétueux venant du ciel qui le précède et remplit la maison où les Apôtres étaient rassemblés.

A cette grande voix d'en haut, ces hommes pleins de foi, qui attendaient *le Consolateur* que Jésus avait promis de leur envoyer, ne doutent plus que ce ne soit l'accomplissement de la parole divine, et, saisie de crainte et de respect, ils se mettent à prier. O prodige! tout à coup des langues de feu se divisent et vont s'arrêter sur chacun d'eux.

Feu du ciel vraiment! car, à l'instant même, ces hommes faibles et timides se sentent entièrement changés; sous la flamme divine, leurs âmes se sont soudainement agrandies! à présent ils conçoivent les pensées, les généreux dévouements et les nobles sacrifices; à présent l'Esprit Saint est en eux?

Aussi entendez-les louer et confesser Dieu dans toutes les langues! à peine savaient-ils l'hébreu, et les voilà parlant, ces douze galiléens, de manière à être entendus et compris par tout l'univers.

Comment se fait-il que les disciples nous parlent ainsi à chacun notre langue? Comment se fait-il que tout à coup tant de savoir leur ait été donné? Voilà ce qu'avec épouvante se demandaient les témoins du prodige.

Mais ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, eux, ne ressentaient plus d'épouvante, car un de ses dons c'est le courage... Oh! à présent pas un d'entre eux ne renierait le Christ; dans leur souveraine inspiration, ils voient

l'avenir; cet avenir sera sanglant pour eux; c'est égal, ils s'élanceront audevant du glaive et des bûchers, de la roue et de la croix; ils ne tremblent plus, le Saint Esprit est en eux!

JEUNES GENS

EFFORCEZ-VOUS D'APPRENDRE UN METIER!

Il me semble qu'une des plus importantes questions du jour en ce qui concernent les jeunes garçons est celle-ci: Qu'entendent-ils faire pour gagner leur vie?

On ne peut nier que les garçons, en général, ne sont pas enclins à apprendre un métier, et préfèrent un emploi plus gentil, mais pas toujours aussi rémunérateur dans un bureau. Le premier venu parmi les garçons ne peut pas être un ouvrier de première classe, mais, s'il a des dispositions, il peut devenir bon ouvrier et sera en état de gagner un meilleur salaire qu'un pauvre commis, et on ne peut nier que les gages d'un pauvre commis sont moindres que ceux d'un pauvre ouvrier. Une preuve de cet énoncé, c'est qu'à présent et depuis plusieurs années, il est presque impossible d'obtenir un nombre suffisant d'ouvriers, même de classe moyenne, tandis que la ligne des commis et des employés de bureaux est totalement encombrée.

Les pères et mères de familles ont des idées étranges, il pensent que ce n'est pas respectable pour leurs enfants d'apprendre un métier ou d'être vus la figure et les habits sales; mais s'ils sont à la tête d'un département, ne fut-ce qu'un comptoir pour vendre des *peanuts* ils sont des *gentleman*.

J'ai appris, il y a quelques jours, que l'autonne dernier on avait inséré dans les journaux une annonce demandant un *bedeau* pour une des églises du lieu, et qu'il y avait eu au-delà de cent applications, bien que le salaire ne fût que d'environ \$250 par année.

Si l'on insère une annonce dans un des journaux de la ville demandant un garçon de bureau, un commis ou un assistant-teneur de livres, on recevra soixante-quinze à cent cinquante applications, et si l'on demande un garde-magasin, on peut avoir deux cents applications par jour. Quelle différence avec les métiers. Demandez au *skieur de patroux*,

un monteur de poêles, un machiniste, un faiseur de bouilloires, ou enfin n'importe quel ouvrier dans le fer et vous pourrez vous considérer heureux, si vous avez une ou deux applications.

Les ouvriers d'aujourd'hui gagnent, en général, de meilleurs gages que les employés de bureaux et sont beaucoup plus indépendants. La grande question pour les parents est de ne savoir que faire de leurs garçons. Et s'ils veulent les rendre indépendants des fluctuations de la fortune, qu'ils leur fassent apprendre un métier, et ils seront toujours alors dans la position de gagner des gages suffisantes pour subvenir, avec honorabilité, à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

CONSECRATION

DE LA

BASILIQUE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRE.

Les cérémonies de la consécration de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré ont eu lieu le 16 mai. Malgré une température froide et une pluie poussée par un fort vent d'est la fête a eu cependant un grand éclat. Une foule assez considérable de personnes de la paroisse et de la ville de Québec était réunie sur le terrain avoisinant l'église quand, à 8 heures du matin, la démonstration a eu lieu.

La consécration d'une église n'est pas une cérémonie commune dans l'histoire religieuse de nos temples catholiques. Pour le plus grand nombre c'était un spectacle nouveau et charmant à la fois. Un clergé nombreux composé de Son Eminence le Cardinal, de tous les archevêques et évêques de la province, d'une soixantaine de prêtres venus de tous les diocèses contribuait à en relever l'éclat.

La première partie était réservée à la consécration de la basilique. On ne pourrait, sans en avoir été témoin, se faire une idée exacte de la majesté des cérémonies prescrites par l'Eglise à cette occasion. Dans la circonstance actuelle la présence d'un prince de l'Eglise, de deux archevêques et de six évêques est bien propre à faire comprendre au peuple chrétien toute l'importance qu'attachent à cette fête nos supérieurs ecclésiastiques.

La seconde partie de la cérémonie a été

consacrée à la bénédiction des autels. Le maître-autel était réservé à Son Eminence le Cardinal.

Sept autels seulement ont été consacrés par sept des évêques présents. En voici l'ordre :

Le maître Autel. — Par Son Eminence le cardinal Tasclereau, archevêque de Québec.

Autel du Sacré-Cœur [côté de l'Évangile] Par Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.

Autel de Notre-Dame du Perpetuel Secours, [côté de l'Épître]. — Par Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

Autel de la Sainte-Famille, [don de la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré.] — Par Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Sherbrooke.

Autel de Saint-Joseph, [don de l'archidiocèse d'Ottawa.] — Par Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

Autel de Saint-Joachim, [don du diocèse de Rimouski.] — Par Sa Grandeur Mgr Langévin, évêque de Rimouski.

Autel de Saint-Alphonse, [don des Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré.] Par Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières.

A midi la grand'messe fut célébrée par Sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, avec M. l'abbé Faguy, curé de Québec, comme prêtre assistant, et MM. les abbés E. Pagé et E. Roy, comme diacre et sous diacre.

Il y a 16 chapelles latérales dans la basilique de Sainte-Anne; douze autels n'ont pas été consacrés.

L'église de Sainte-Anne fut bénite solennellement le 17 Octobre 1876, par Mgr l'archevêque de Québec. Depuis lors elle a subi une transformation presque complète. Les murs et la voute ont été décorés à fresques, et les chapelles sont autant de petits sanctuaires que la piété et la foi du peuple canadien ont ornés avec un grand luxe. Le chemin de croix, les vitraux Saint-Pierre et Saint-Paul, les statues de Sainte-Anne et du Sacré-Cœur, les tableaux de N. D. du Perpetuel Secours, sont le don de particuliers et de

communautés religieuses. On se rappelle que le tableau du maître-autel fut offert en 1666, par M. de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France au retour d'un de ses voyages au cours duquel il avait faillit périr. Le héros d'Iberville fit aussi don, en 1706, d'un crucifix en argent massif. Une croix de procession en argent massif fut aussi présentée par M. François Renvoyzée, curé de Sainte-Anne de 1805 à 1837.

Le pouvoir temporel du Pape.

À la suite de la grande démonstration des catholiques d'Ottawa, à l'Université de cette ville, touchant la question du pouvoir temporel du Souverain Pontife, voilà qu'une grande assemblée des catholiques de l'antique cité de Champlain a lieu à l'Université Laval de Québec, en faveur de la restauration du pouvoir temporel du Pape. La démonstration fut présidée par Son Eminence le cardinal-archevêque Taschereau, entouré d'un nombreux clergé.

Mgr Hamel, pro-recteur de l'Université, a exprimé d'abord le but de la démonstration en termes très heureux. Le Pape est dépossédé de son domaine temporel, c'est le droit de tous les catholiques de protester et de réclamer, car l'indépendance et la liberté du Pontife sont le patrimoine commun de tous les enfants de l'Église.

M. l'abbé Labrègue prit ensuite la parole, à l'appui de la première résolution dont il venait de donner lecture à l'assemblée, et que nous reproduisons ici :

1^o Que pour sauvegarder les intérêts spirituels de l'Église, il faut que son Chef soit revêtu de la "Souveraineté Temporelle," afin d'assurer son indépendance et sa complète liberté d'action, et qu'il est du devoir de tous les catholiques de favoriser par tous les moyens dont ils peuvent disposer le rétablissement de cette souveraineté.

M. le juge Routhier fut ensuite appelé à proposer cette seconde résolution :

2^o Que le "Pouvoir Temporel" de la Papauté est également nécessaire aux intérêts matériels, à la paix et à la prospérité des États, et qu'en travaillant à son rétablissement les souverains et les peuples assureront leur propre bonheur.

Les discours de M. l'abbé Labrègue et de M. le juge Routhier furent vivement applaudis.

Le révérend M. Labrègue, encore jeune, donne de grandes espérances comme orateur.

M. le juge Routhier, qui traitait surtout la question de droit, et dont la réputation n'est plus à faire, s'est élevé à une hauteur qu'il n'a jamais peut-être atteint jusqu'à ce jour.

Il a littéralement empoigné son auditoire dès le commencement et l'a tenu sous le charme de sa parole jusqu'au bout.

Un projet d'Adresse au Saint-Père fut ensuite soumis et adopté,

Une dépêche télégraphique datée de Londres, 25 mai, renfermait ce qui suit :

L'un des effets des Congrès catholiques dans divers pays du continent a été la détermination de former une Ligue internationale dont l'objet sera de revendiquer les droits du Pape au pouvoir temporel, et des fonctions qui étaient autrefois reconnus au Saint-Siège.

Ce projet a pris graduellement de l'importance et est actuellement en bonne voie de succès. On a déjà pris des mesures pour organiser cette Ligue. Les chefs des Congrès autrichiens, belge, français, espagnol, portugais constituent le comité provisoire à cette fin, lequel agira indépendamment des appels publics. Les promoteurs du projet ne s'en remettent qu'à leur habileté pour profiter des événements par l'entremise des agents diplomatiques spéciaux du Vatican qui seront accrédités secrètement auprès de plusieurs gouvernements européens, indépendamment aussi de la triple alliance.

Depuis la triste fin du prince héritier Rudolph, l'empereur François-Joseph, accusé de tendances religieuses très accentuées, semble se dévouer tout entier à des affaires sérieuses. On dit, entre autres choses, qu'il est très anxieux d'aider le pape à recouvrer le pouvoir temporel et il est probable qu'il travaillera beaucoup dans ce but.

La "Neue Freie Presse" de Wein, dit que le roi Humbert a évité le territoire autrichien, en allant à Berlin, pour visiter l'empereur Guillaume, et prendra le même soin en retournant en Italie, à cause de l'attitude de l'em-

pereur d'Autriche sur cette question de la papauté.

Cent ans de Catholicisme aux Etats-Unis.

1889 est la centième année de l'existence de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis. Après un siècle de luttes ardues, de sacrifices constants, la religion du Christ a solidement établi son règne dans la grande République; elle y fait maintenant sentir ses bienfaits effluents.

D'après une statistique récente, la population catholique des Etats-Unis s'élève à 8,157,656 âmes. On estime le nombre des prêtres à 8,118—(2,008, réguliers et 7,110 séculiers.) Il existe 7,353 églises, 2,770 missions, 1480 chapelles, 199 orphelinats qui abritent 22,000 orphelins; 32 séminaires théologiques qui comptent 1570 ecclésiastiques; 125 collèges; 549 académies, et 2,799 écoles paroissiales avec 597,196 élèves.

Les écoles paroissiales de Chicago sont les plus fréquentées. Elles comptent 42,087 élèves; c'est-à-dire deux fois plus, proportionnellement, que la ville de New-York.

Brooklyn possède le plus grand nombre d'orphelinats, si l'on excepte toutefois Boston et Baltimore—chacune de ces villes en ayant un de plus—; mais Brooklyn, avec ses neuf asiles, donne l'hospitalité à près de deux fois plus d'orphelins que ces deux villes réunies—le nombre en étant de 2,357.

Il y a aux Etats-Unis 13 archidiocèses et 60 évêchés suffragants, 7 vicariats et une préfecture apostolique. Ces divisions territoriales ecclésiastiques tombent sous la juridiction de 13 archevêques et de 73 évêques. Un bon nombre de ces derniers sont évêques "in partibus infidelium." Des administrateurs sont à la tête des diocèses de Natchez, Miss., et de Richmond, Va., et 8 abbés mitrés ont juridiction sur un égal nombre de corps religieux.

Il y a 1,030,000 catholiques dans les diocèses de New York et de Brooklyn—800,000 sur ce nombre appartiennent à l'archidiocèse de New-York. Le diocèse d'Albany en compte 135,000; celui de Buffalo, 142,136; celui de Newark, 160,000; celui de Trenton, 52,000; celui d'Ogdenburgh, 63,520; celui de

Syracuse, 100,000; celui de Rochester, 77,000; ce qui donne à la Province de New-York—en comprenant les Etats de New-York et de New-Jersey—1,759,506 adhérents à l'Eglise Catholique. C'est donc un cinquième de la population catholique des Etats-Unis.

New-York possède 479 prêtres, 190 églises, 42 missions et 60 chapelles. On y compte aussi 6 orphelinats qui contiennent 1,201 orphelins; 4 collèges et 40 académies; 157 écoles paroissiales qui donnent une éducation catholique à 67,806 élèves. Brooklyn a 178 prêtres, qui desservent 117 églises, 13 missions et 11 chapelles, et compte 96 écoles paroissiales fréquentées par 26,833 élèves. Newark, à 185 prêtres, 103 églises, 15 missions et 75 chapelles. Cette ville compte 74 écoles et 24,014 élèves. Trenton vient ensuite avec 88 prêtres, 86 églises et 30 missions.

Ces chiffres indiquent éloquemment l'accroissement phénoménal de l'Eglise depuis 100 ans, si l'on se rappelle qu'à l'origine, lors de l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique, la population catholique des Etats-Unis ne s'élevait qu'à 44,500 âmes. Il y avait alors 600 catholiques dans la nouvelle Angleterre; 1,700 dans l'Etat de New-York et le New-Jersey; 7,700 dans la Pensylvanie et le Delaware; 20,000 dans le Maryland; 12,000 dans l'Illinois, à Kaskaskia, et dans différentes colonies sur le Mississipi.

Le catholicisme, lors du centenaire catholique qui se célébrera le 6 novembre 1889, pourra donc se glorifier d'avoir enregistré des succès que bien peu d'autres sectes religieuses pourraient s'attribuer.

La dédicace de la nouvelle Université catholique qui se fera en cette circonstance à Washington, clora un centenaire brillant pour l'Eglise catholique et inaugurera avec éclat le premier jour d'un nouveau siècle.

Supériorité de l'Eglise Romaine

RECONNUE PAR

LUTHER.

Voici un travail, sortant de la plume de *Luther*, qui est de nature à ouvrir les yeux de nos frères séparés, et qui peut former des armes utiles aux catholiques dans la controverse avec les protestants,

Sous le titre : *Conviction intime du docteur Martin Luther, relativement à l'Eglise Catholique est à ses dogmes*, on a réuni des fragments de ses nombreux ouvrages, traduit de l'allemand avec fidélité.

Nous allons reproduire ceux qui ont trait spécialement à l'Eglise romaine.

§ 1

Il n'y a point de doute que l'Eglise romaine n'ait la préférence en rang et en dignité sur toutes les autres Eglises : car c'est là que furent saint-Pierre et saint-Paul et quarante-six papes ; c'est là que plusieurs milliers de martyrs versèrent leur sang, le monde et l'enfer furent vaincus. D'où il est aisé de comprendre pourquoi Dieu y attache une attention toute particulière." (Luth., t. I, f. 163, 6, *Iéna.*)

§ 2

Nous avouons que le papisme possède le plus grand nombre des bienfaits du christianisme, qu'il les possède même tous, et que c'est de lui que nous les tenons. Nous avouons qu'il a la véritable sainte Ecriture, le véritable baptême, le véritable saint sacrement de l'Eucharistie, les vraies clefs pour la rémission des péchés, la vraie prédication de l'Evangile, le vraie catholicisme, savoir les dix commandements de Dieu, le Symbole, le *Pater*, etc.....

"Je dis que sous le pape se trouvent les vrais chrétiens, le vrai troupeau choisi, et beaucoup de pieux et de grands saints. Si donc la vraie chrétienté est sous le papisme, il faut bien qu'il soit le véritable corps composé des vrais membres de Jésus-Christ ; et s'il est son corps, il a aussi son esprit, son Evangile, sa foi, son baptême, ses sacrements, ses clefs, sa prédication évangélique, sa prière, son Ecriture, et tout ce qui tient au christianisme" (Luth., t. II, f. 320, écrit en 1528, onze ans après la prétendue réforme : *Iéna.*)

§ 3

Il est vrai que les papistes ont la parole de Dieu et le ministère apostolique, et que nous en avons reçu les saintes Ecritures, le baptême, les sacrements, la prédication. Que saurions-nous de tout cela, si nous ne l'avions d'eux ? D'où il suit que la foi, l'Eglise chrétienne et le Saint-Esprit doivent se trouver

chez eux." (Luth., t. VIII, *Iéna*, f. 169, dans un sermon sur le chap. 16 de saint-Jean, prêché en 1538, c'est-à-dire vingt-et-un ans après le commencement de la réforme.)

§ 4

C'est pourquoi la sainte Eglise ne peut et ne veut souffrir aucun mensonge et aucune fausse doctrine. Il faut que l'Eglise n'enseigne que la parole divine, et qu'elle soit véritablement ce qu'elle doit être, savoir, le fondement et la colonne de la vérité, bâtie sur la pierre, sainte et inébranlable ; ou qu'elle soit, comme on le dit avec raison, *infaillible*." (Luth., 1541 c'est-à-dire cinq ans avant sa mort, t. VII, *Iéna*, f. 416.)

§ 5

Qui veut connaître Jésus-Christ et sa doctrine ne doit point se fier à lui-même, ni vouloir par sa raison jeter un pont vers le ciel ; mais il doit chercher l'Eglise, la visiter et la consulter.....Car hors de l'Eglise chrétienne il n'y a point de vérité, point de salut." (Luth., *Sermonaire*, t. I, f. 92, *Wittenberg* 1530.)

§ 6

Dès 1518, Luther faisait acte de soumission au pape. "Je déclare devant Dieu et les saints,—écrivait-il,—que ce n'était jamais ma volonté de m'opposer sérieusement à l'Eglise romaine et d'attaquer, en quelque manière que ce fût, le pouvoir de votre Sainteté." Je confesse ouvertement que le pouvoir de cette Eglise s'étend sur toutes les autres Eglises, et que rien, ni dans le ciel ni sur la terre, ne peut lui être préféré, si ce n'est notre Seigneur Jésus-Christ, le maître de toutes choses. Je prie en conséquence votre Sainteté de ne pas ajouter foi aux calomnieux qui parlent autrement de Luther. (Luth., t. I, f. *Iéna*, f. 114, etc).Je suis intimement convaincu que la voix de votre Sainteté, c'est la voix de Jésus-Christ qui parle et agit par elle." (T. I, f. 58.)

Comment, après cela, soutenir la vérité, l'utilité de la réforme.



SOMMAIRE.**Littérature.**

Le Manoir Mystérieux, (Roman canadien historique.) :	
Chap. VII.—Le vrai maître du logis.....	241
Chap. VIII.—Le départ.....	242
Chap. IX.—Consultation.....	244
Chap. X.—Incident de voyage.....	248
Sur la plage, par Paul DURANT.....	250
Les deux Chemins.....	251

Tribune Sacrée.

Vérité et Beauté de la Foi catholique, (suite) par Mgr. de SÉCUR.....	252
---	-----

Histoire.

Tablettes historiques du Canada, [suite] par J. HERMAS CHARLAND.....	254
--	-----

Mélanges.

Un mariage à la campagne. — Esquisse de mœurs, par Alph. GUERETTE.....	256
Les victimes d'un Ambitieux, par J. GIRARDIN.....	258

Corbeille Poétique.

L'Oiseau.....	261
Le Rosier, par Eugène MANUEL.....	261

Archéologie.

Nos Cimetières catholiques et leurs Monuments :	
Cimetière de Sainte-Croix, au Nouveau-Brunswick.....	262
Cimetière de Saint-Augustin, comté de Portneuf, P. Q.....	262
Sur le fleuve de la vie.....	264

Gallerie Nationale.

Son Eminence le Cardinal Sacconi, évêque d'Ostie et de Velettri.....	265
Son Eminence le Cardinal Manning, archevêque de Westminster.....	265
Mgr J. B. Z. Bolduc, prélat domestique de Sa Sainteté, de Québec.....	275
Sir L. H. Lafontaine, par J. CHARLAND.....	266
L'hon. L. O. Loranger.....	266
Pamphile Le May, publiciste.....	267
J. B. Caouette, poète.....	268

Collaboration.

Chronique, par Chas. M. DUCHARME.....	269
Dixième Convention des Canadien-Français des Etats réunis New-York, Veriaout et New-Jersey.....	271

Maximes et Pensées.

Diverses pensées.....	252
-----------------------	-----

Chronique Générale.

Suspension de la <i>Lyre d'Or</i>	272
Décision judiciaire concernant les journaux.....	273
Petite revue historique de la <i>Lyre d'Or</i>	273
A la recherche d'un Successeur.....	274
La Pentecôte.....	275
Conseil aux jeunes Gens.....	275
Consécration de la Basilique de Sainte-Anne de Beaufré.....	276
Le Pouvoir Temporel du Pape.....	277
Cent ans de catholicisme aux Etats-Unis.....	278
Supériorité de l'Eglise Romaine recon nue par Luther.....	278
Sommaire.....	280